

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'examen, le surmenage, l'étude des détails dans la vie universitaire
 Léocadie perd un peu la tête
 L'alliance prussienne
 Lettres de Gœthe
 Le Prince errant : Charles-Edouard, le dernier des Stuarts

S. Exc. Mgr LADEUZE
 Omer ENGLEBERT
 Hilaire BELLOC
 J. BENOIST-MECHIN
 Louis DUMONT-WILDEN

L'Université de Louvain pendant l'exercice 1932 - 1933

L'examen, le surmenage, l'étude des détails dans la vie universitaire

Une année académique aboutit à une ou plusieurs sessions d'examens. Puisque la sagesse nous conseille d'avoir sans cesse devant les yeux dans toutes nos actions le terme auquel elles tendent, j'ai pensé que vous ne m'en voudriez pas, quelle que soit l'amertume du sujet, si, au moment d'ouvrir une nouvelle année académique et pour la rendre plus féconde, je vous parlais encore des examens.

Aussi bien pendant l'été qui finit, la presse quotidienne a repris ce sujet, en faisant écho à des critiques formulées plus d'une fois par les rares penseurs qui s'occupent de pédagogie universitaire. Et le public au cœur sensible a dû s'apitoyer sur le sort du pauvre étudiant condamné, pendant une longue période de surmenage intellectuel, à « s'assimiler un interminable menu de notions théoriques, quelque indigestes qu'elles soient, servies pendant une année ou deux par différents spécialistes auxquels leur science et leur expérience font trouver bien simples et très claires les plus âpres difficultés, sans compter mille détails accessoires pouvant aisément passer inaperçus au cours du travail préparatoire ». Tout cela pour affronter la redoutable épreuve annuelle, d'une durée de quelques minutes, au cours de laquelle la moindre défaillance due à une moins bonne disposition du moment, à une émotion, à un trouble passager dans les idées, fait « perdre le fruit de huit ou dix mois de la plus laborieuse préparation ».

Je ne me propose pas de défendre l'institution de l'examen universitaire dans son fonctionnement actuel. Je ne puis cependant m'empêcher de noter que cette question présente des aspects multiples.

S'il s'agit de discerner, dans un jeune homme, les qualités de l'esprit scientifique et les aptitudes à la recherche personnelle, l'examen ne fournit pas une norme parfaite. Un brillant examen ne dénote pas toujours une recrue bien préparée pour les combats de la science, ni même pour ceux de la vie professionnelle. L'inverse aussi se rencontre : il arrive qu'un travailleur d'élite, qui a fait ses preuves dans la recherche personnelle, se voit octroyer la plus simple des « satisfactions ». Mais, en ce cas, bien souvent les indica-

tions de l'examen sont moins trompeuses qu'il semble à première vue. Car un résultat de ce genre révèle d'ordinaire, chez le travailleur, une spécialisation excessive et prématurée, au détriment de la formation générale que l'examen doit consacrer, et il est fort à craindre que, dans l'équipement scientifique du jeune chercheur, il n'y ait de regrettables lacunes. Les faits démontrent d'ailleurs que des succès d'examen, loin d'être incompatibles avec l'initiation à la recherche scientifique, s'y trouvent très souvent associés et lui assurent une garantie de solidité, de profondeur et d'ouverture.

S'il s'agit, comme c'est le cas le plus général, de contrôler les connaissances acquises et d'apprécier la valeur intellectuelle du candidat, l'examen fournit les éléments d'un jugement sérieux. Il n'est pas bien difficile à un interrogateur de discerner un perroquet, même intelligent, d'un esprit qui a vraiment fait sien la vérité qu'il développe en réponse à la question posée. Et qu'on cesse de dire que l'examen est une loterie et que les conditions où il se passe laissent beaucoup au hasard!

Excuse facile pour les victimes! On les entend déclarer qu'il y avait un trou dans leur préparation et qu'un des examinateurs a justement jeté sa sonde dans ce trou. Cela peut arriver. Mais, en règle générale, quoi qu'en pensent les étudiants malheureux, les appréciations des membres du jury sont concordantes, et ces étudiants ne nous feront pas croire qu'ils aient eu de suite la même déveine devant huit ou dix interrogateurs.

Il faut enfin tenir compte de la situation concrète où se trouve l'enseignement universitaire. Dans les métiers du moyen âge, l'apprenti travaillait sous l'œil du maître. Lorsqu'il était admis au rang de compagnon, c'était en réalité après un examen qu'il avait subi tous les jours, plusieurs années durant, et où il avait dû montrer, avec ses connaissances, son savoir faire. Il serait certes à souhaiter qu'un usage semblable pût être repris à l'Université et qu'un travail continu, une collaboration constante avec chacun de ses étudiants permit au professeur de juger celui-ci à l'œuvre, d'apprécier jour par jour la valeur de sa culture intel-

lectuelle. De cet idéal, on peut se rapprocher un tantinet par quelques procédés dont je dirai un mot tout à l'heure. Mais il faut bien avouer qu'il est irréalisable dans des institutions qui, dans le fait, ne sont pas seulement des centres de recherche et des noviciats où se forment les ouvriers de la science, mais surtout des écoles qui préparent aux professions libérales. Il en résulte fatalement qu'elles sont encombrées. Et dans cet état de choses, on n'est pas parvenu jusqu'ici, après tant de critiques, à trouver un moyen moins mauvais que l'examen final pour juger des aptitudes intellectuelles de ce trop grand nombre de candidats.

* * *

Mais, je le répète, je ne discute pas ici la valeur de l'épreuve en elle-même. Le système existe : La nouvelle loi sur l'enseignement supérieur ne l'a pas modifié. En attendant mieux, nous n'avons qu'à nous y accommoder. Après les lamentations que nous venons d'entendre, je me pose seulement à son sujet deux questions : La préparation à l'examen de fin d'année est-elle vraiment la cause du surmenage dont on se plaint ? En second lieu, pour diminuer ce surmenage, l'enseignement supérieur ne devrait-il pas cesser de se perdre dans les détails et diminuer d'un bon nombre de numéros cet « interminable menu » que les étudiants ont à s'assimiler avant de s'asseoir à la table au tapis vert ?

* * *

A la première question, je réponds par un non catégorique. Le surmenage est produit par le « blocage » ; et le blocage des dernières semaines est la conséquence de la perte du temps pendant les autres. Une fois de plus, je veux stigmatiser cette honte de la vie universitaire ! Je vous ai montré, il y a deux ans, à pareil jour, par un calcul strict, que beaucoup d'entre vous ne consacrent pas à l'étude plus du tiers de leur année. Quelle est la profession où l'on se permet pareil sans-gêne ? Vous étiez ici au nombre de 4,284 l'an dernier. Par combien de centaines sur ces milliers, peut-on compter ceux qui, au cours de l'année, n'ont pas gaspillé leur temps à ne rien faire, ou à faire des riens, ou peut-être à se livrer à des activités dévorantes, mais en dehors du devoir d'état ? Pendant les deux premiers trimestres, combien nombreux sont ceux qui ont laissé s'accumuler dans leurs livres et leurs cahiers les matières enseignées, comme les gerbes s'entassent au mois d'août dans la grange du fermier ! Mais les gerbes du fermier sont bien sèches et bien liées ; au moment du battage, il en tire sans peine son grain. La moisson intellectuelle de nos étudiants n'a pas mûri : elle a été mal récoltée ; elle fermente et se gâte. Quand sonne l'heure fatidique, le battage de ce grain intellectuel devient le blocage. Il s'agit de se mettre en tête, en un temps très limité, une énorme quantité de matières non digérées, non reliées, non organisées, sans plus être capable de les comprendre, en recourant à des moyens artificiels, par un effort intense de mémoire, dans des conditions hygiéniques souvent déplorables et sous l'impression déprimante de l'inquiétude, d'un sentiment général d'impuissance, d'une hâte fiévreuse dans la peur de ne pas arriver. Voilà la vraie cause du surmenage, funeste à la santé et au succès de l'examen ! Le grand coupable, c'est l'étudiant lui-même et non le régime. Celui qui, dès le début, a développé son travail selon une bonne méthode n'est pas exposé au surmenage pour peu qu'avec la grâce de Dieu il domine ses nerfs et se garde des craintes vaniteuses.

Cependant, direz-vous, ce travail préalable ne le dispense pas, lui, non plus, d'un effort de mémoire dur et prolongé !

Sans doute, mais cet effort est normal ; il se fait selon les lois psychologiques et n'est pas épuisant. Il se nourrit même de son propre résultat, tandis que l'esprit prend conscience de la fixation de ses acquisitions et se sent la vigueur de dominer un ensemble

de matière sans qu'une connaissance nuise à l'autre. Enfin cet effort en vaut la peine : car le but à atteindre n'est pas seulement un succès passager ; une mémoire bien meublée est une condition indispensable à toute vie intellectuelle.

* * *

Au moins, reprenez-vous, faudrait-il ne pas écraser l'étudiant sous les détails et lui permettre de se tenir dans les grandes lignes du savoir ! Nous voici au point ! Et l'objection pourrait bien, dans la pensée de plusieurs, viser, au delà de l'examen, tout l'enseignement universitaire. Or, il faut qu'on en prenne son parti, le travail universitaire porte sur les détails !

A part la philosophie et la mathématique qui sont des sciences déductives et d'explication, toutes les sciences qu'on enseigne à l'Université, sciences inductives, sont des sciences de constatation. Et qu'ont-elles à constater ?

Connaître, c'est voir la réalité telle qu'elle est, exactement ; c'est définir les choses en elles-mêmes et pas seulement par comparaison ; c'est les distinguer nettement des objets semblables. Or, la réalité créée, la réalité sensible dont il s'agit, n'est jamais simple, et il n'est pas possible de la saisir sans saisir ses parties, sans discerner ses éléments constitutifs. On ne peut pas savoir ce qu'est une meule si on ne sait ce qu'est un épi, une javelle, une gerbe, un lit de gerbes. Et qu'est-ce que la structure d'une meule comparée à celle de maintes cellules ? — La réalité, objet des sciences morales, est aussi composée. La plus importante des affaires est faite de détails, et tant vaut le détail, tant vaut l'affaire. Toute existence humaine est tissée de menus faits. Toute vie collective est exclusivement composée d'activités individuelles bien restreintes. Prises à part, chacune de ces activités peut paraître bien modeste ; sans elle, cependant, l'ensemble croule ! Ainsi le bris d'un minuscule ressort peut dérégler une montre ; vous ne connaissez pas la montre, si vous ignorez ce ressort. — C'est l'observation de faits insignifiants qui a amené les plus grandes découvertes. La vue de la chute d'une pomme a suggéré à Newton ses plus importantes théories sur la gravitation. C'est par l'étude des infiniment petits que se sont élaborées les doctrines qui ont révolutionné la médecine. Et l'on sait que si Laënnec a pu renouveler, par son immortel *Traité sur l'auscultation*, le diagnostic médical, c'est parce que le spectacle d'un jeu d'enfants dans le jardin du Louvre lui a suggéré l'idée du stéthoscope. Bref, la constatation scientifique est une constatation de détails. « Pour bien savoir les choses, dit Laroche foucauld dans sa *CVI^e Maxime*, il en faut savoir le détail, et comme il est presque infini, de là vient qu'il y a si peu de gens qui sont savants, que nos connaissances sont superficielles et imparfaites, et qu'on décrit les choses au lieu de les définir. En effet, on ne les connaît et on ne les fait connaître qu'en gros, et par des marques communes : de même que si quelqu'un disait que le corps humain est droit et composé de différentes parties, sans dire le nombre, la situation, les fonctions et les différences de ces parties. »

Méditez bien, je vous prie, ce texte. Car en établissant la nécessité de l'étude des détails, il indique le moyen de ne pas en écraser la mémoire. Tous ces faits minuscules qu'il vous faut d'abord voir et observer ont des relations, et le propre de la connaissance scientifique c'est précisément, après avoir bien compris les faits, d'en noter les relations et de les relier entre eux. Elle les rapproche d'autres faits déjà observés. En comparant ces divers éléments, elle les groupe selon leur convenance ; elle distingue les principaux des accessoires ; elle dégage leurs raisons d'être et établit leur filiation. Petit à petit, elle les ramasse tous dans une représentation synthétique, une récapitulation schématique où se condensent toutes les représentations partielles. Quand l'esprit possède ce schéma, la mémoire n'a plus à se préoccuper de conserver *in actu* tous les détails. L'attention qu'on leur a accordée laisse sa trace

dans les voies nerveuses sous forme d'habitude. Et ce substratum organique, au moment où il faut rappeler les détails, s'excitera par le simple déroulement du schéma dans l'ordre inverse de celui de sa formation, en descendant du général au particulier. Ainsi les détails n'écrasent pas la mémoire de qui étudie bien. Et ce ne sont pas eux non plus qui encombrant la mémoire du bloqueur, mais bien les mots et les formules! Des mots, le bloqueur n'a pu s'efforcer à retenir que cela, sans faire siennes les idées qu'ils recouvrent, sans donc pouvoir établir entre elles des liens associatifs. Et cet amas confus et désordonné de formules lui bourre la tête. La preuve que c'est bien là la nourriture qui l'étouffe, ce sont les « jeux de mots » d'un ordre particulier, qu'il rend à ses interrogateurs et qui vont remplir leurs « bêtisiers ». Le meilleur remède contre l'étude purement verbale se trouve précisément dans une juste appréciation des détails.

Le rôle principal du professeur envers la masse de ses étudiants (vous entendez bien que je parle surtout des enseignements généraux des sciences), c'est justement de les amener à se former le schéma que je viens de dire. Au laboratoire d'enseignement (quel que soit le nom qu'il porte selon les Facultés), le maître a l'occasion de mettre ses élèves en contact immédiat avec la réalité, avec les objets eux-mêmes qu'il leur a décrits, comme à leur faire voir et toucher les conditions d'une expérience. Et, certes, il serait à souhaiter que nous eussions de ces laboratoires assez nombreux et assez grands pour que tout étudiant pût y travailler souvent et à l'aise. Dans des interrogations privées (je ne parle pas d'examens partiels; ils rendraient permanent le mal de l'examen!), le professeur sollicité par l'étudiant sérieux peut encore l'éclairer sur les défauts de sa méthode et soutenir son ardeur au travail. Mais le plus grand service qu'il rendra à tous, pour leur faciliter leur préparation à l'examen et assurer dans la mesure du possible leur formation scientifique, c'est, après leur avoir fait palper les faits, de s'attacher toujours à grouper ceux-ci à leurs yeux en un édifice bien agencé. Avec cette préoccupation, il élaguera déjà plus d'un détail inutile à la structure de cet édifice; il évitera aussi la répétition des séries identiques dont il suffit d'exposer l'une en indiquant les autres. Mais surtout il mettra en pleine lumière les lois; il provoquera ses auditeurs à l'association libératrice des concepts, et en fournissant à l'esprit, sans rien enlever à l'objectivité de leurs bases, les idées générales que celui-ci appelle, il ouvrira toute large les voies à l'exercice rationnel de la mémoire. Charles Richet a un jour exposé ces idées, en parlant de l'enseignement de la physiologie, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (1), qui vaut la peine d'être lu :

« L'objet d'un cours, dit-il notamment, n'est pas le même que l'objet d'un livre... Dans un livre de science, autrement dit dans un traité didactique, l'auteur a le devoir d'exposer tous les faits afférents à la science qu'il étudie... Il a des citations à faire, des documents à apporter, des discussions à établir... Il n'a pas à rechercher une simplicité qui n'existe probablement pas.

« C'est une autre affaire quand il s'agit d'un cours. Alors ce qu'il faut avant tout, c'est frapper l'esprit des auditeurs, de manière à leur imposer, en se répétant, une idée simple, une notion fondamentale qui sera dominatrice. Il importe que cette doctrine, condensée en une phrase, si possible, se grave dans la mémoire de chaque étudiant avec assez de force pour qu'il ne l'oublie jamais, même au bout de longues années... Chaque leçon doit comporter un axiome lapidaire, qui sera comme le point central autour duquel maint développement pourra évoluer. Cette vérité simple sera l'objet essentiel de la leçon... Les critiques, les discussions, les chiffres pourront se ranger en bon ordre autour de cette loi directrice. »

(1) XCIII^e année, septième période, t. XVIII, 1923, pp. 395-394.

Tel est l'enseignement, Messieurs, telle sera l'interrogation à l'examen, malgré les difficultés de l'art d'interroger. L'interrogateur, s'il s'arrête à des détails, doit savoir indiquer à l'élève, par un signe ou l'autre, la place précise où ces détails s'insèrent dans la trame que l'esprit du récipiendaire s'est formée. A ce compte, les détails perdront même l'apparence du détail. Seul, le « bloqueur » qui n'a pas tissé cette trame continuera à dire que l'interrogateur jette au hasard sa sonde dans l'amas chaotique de ses notions non digérées.

* * *

De tout quoi, Messieurs les Étudiants, il ressort bien, me semble-t-il, qu'on ne peut pas reprocher à l'enseignement universitaire de s'arrêter aux détails. Et de cet exposé je voudrais aussi tirer deux conclusions : d'abord que le travail qui vous incombe ici est un travail modeste, et puis que c'est un travail à fournir régulièrement tous les jours, depuis le premier.

Votre besogne d'étudiant universitaire, c'est de vous efforcer, sous la conduite de vos maîtres, à vous rendre un compte exact et minutieux d'une partie du réel et de vous rendre ainsi capables de manier ce réel un jour, et capables aussi d'étendre par vous-mêmes plus tard le domaine de vos connaissances. C'est une besogne qui ne met personne en évidence et qui de soi ne sourit guère à l'adolescent. On l'a remarqué (1) : à partir de seize ou dix-sept ans le jeune homme observe les choses et les faits moins bien que l'enfant; il s'établit en lui une sorte de divorce entre l'entendement et les sens. C'est le moment de l'évolution de l'intelligence. On devient raisonneur. Aux idées qui s'épanouissent, on porte intérêt pour elles-mêmes, en les isolant inconsciemment de leur substratum objectif. On vit uniquement dans sa tête, comme disait Renan. On se plaît au jeu tout interne de ses idées et de son imagination, jeu commandé d'ordinaire par les exigences du sentiment. D'où, par exemple, le goût des joutes oratoires et l'assurance avec laquelle on tranche les questions les plus difficiles. Dans leurs discours et leurs articles, ces jeunes gens, naïvement mais dans d'excellentes intentions, refont le monde tous les jours, rapetissant sans s'en rendre compte les grandes causes à la mesure de leur vanité et de leurs passions, croyant agir parce qu'ils parlent, prenant l'habitude du verbiage et marchant droit au scepticisme, qui va suivre de l'écroulement fatal de tous leurs plans éphémères. Dans le domaine scientifique, répugnant à entrer dans le détail des faits, ils se contentent de généralités et de formules étincelantes, quand ils n'en viennent pas à prétendre à l'universalité du savoir : « Je voudrais être très savant, dit l'écolier de Faust à Méphistophélès, bien connaître le ciel et la terre et ne rien ignorer de ce qu'enseignent les sciences et la nature ».

Il faut résister, Messieurs, à ces tendances de votre âge. L'objectif de votre éducation universitaire est plus humble; c'est de vous donner le culte de la vérité, et donc de vous soumettre au réel. Vous avez à voir les choses telles qu'elles sont, au fur et à mesure qu'elles vous sont proposées. Tant de gens ne savent pas voir ce qu'on leur met sous les yeux, non parce qu'ils ont de mauvais yeux, mais parce qu'ils ont une attention nonchalante, qui ne sort de sa torpeur que devant l'extraordinaire! Et le véritable esprit d'observation est si peu développé de nos jours dans l'enseignement moyen, plus préoccupé hélas! d'instruire que d'éduquer! Sachez donc voir! Ne vous contentez pas de l'impression vague d'avoir saisi! Ayez horreur de l'« à peu près » dans l'observation! Ne passez jamais au point suivant sans avoir pénétré le précédent, sans le tenir dans votre esprit comme on tient un objet dans ses mains! Observez de la sorte tous les détails et ordonnez-les dans

(1) Cf. P. MENDOUSSE, *L'Âme de l'Adolescent*, dans la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Paris, Alcan, 3^e édit., 1924, pp. 131 ss.

un tout bien composé; puis, sans retard, fixez ce tout dans votre mémoire! J'ai insisté, il y a deux ans, en vous parlant de la mémoire, sur la nécessité de son exercice, et de la répétition de son exercice, au début du travail, tant que la connaissance n'a encore fait que passer devant l'esprit. Voilà donc le labeur à fournir, et vous voyez bien qu'il est à fournir dès le premier jour et tous les jours! Mais ce travail répugne à un très grand nombre d'étudiants, parce qu'il est obscur et parce qu'ils ont une conception profondément erronée de l'œuvre à faire par eux et de la portée de l'examen qui doit sanctionner cette œuvre. Aux yeux de ces jeunes gens, l'examen devient un but, le but unique de l'année académique. Les efforts qu'ils consentent à s'imposer visent un seul objectif : se mettre en mesure de répondre, durant quelques fragments d'heure, aux questions qui leur seront posées. Aussi ils se gardent bien, disent-ils, de se charger la mémoire, durant toute l'année, de tant de notions qu'il suffit de savoir un jour, le dernier de l'année. Par là, ils justifient le partage de cette année, en deux périodes : la première, qui va jusqu'à Pâques, où on peut se contenter de comprendre les matières d'enseignement, et la seconde où il faut confiner le travail d'assimilation. Cette conception, assez « collégienne », de « l'examen-concours » est une erreur détestable. Ceux qui s'en inspirent n'oublient pas seulement que les études universitaires doivent assurer une possession, aussi stable et aussi large qu'il est possible, des connaissances acquises pour l'exercice d'une profession; ils oublient aussi que ces études sont destinées à développer et à affermir de hautes habitudes d'intelligence et qu'elles doivent former comme un novice de la pensée personnelle; ils oublient encore que, pour des matières qui vont se développer au cours des leçons successives, suscitant sans cesse de nouvelles comparaisons, de nouveaux enchaînements, de nouvelles déductions, un travail sérieux de compréhension et de formation intellectuelle ne peut aller sans une assimilation qui suit pas à pas l'exposé du maître, qui fixe la première leçon avant l'audition de la seconde. Nous touchons ici l'une des plus graves lacunes de l'esprit chez un trop grand nombre d'universitaires. Ce qui leur manque, au fond, c'est l'intérêt pour la vérité, pour l'œuvre objective de l'intelligence! Combien ils sont rares ceux qui prennent plaisir à voir une question se développer graduellement, un problème se décomposer en ses éléments consécutifs, que l'on envisage successivement jusqu'à fournir une réponse sans lacune, adéquate aux faits! Combien connaissent le contentement de l'esprit devant une argumentation sans défaillance, devant une expérimentation ingénieuse, devant ce qu'on appelle si justement une solution élégante! La cause profonde du blocage, et par là du surmenage à la fin de l'année, la voilà. C'est le dédain de l'intelligence, pendant tout le cours de l'année. Avant de réformer les examens, c'est l'esprit et le travail des étudiants qu'il faut corriger. Chargez-vous vous-mêmes de cette réforme, Messieurs! Dans votre modeste travail du premier jour et de tous les jours, ne soyez pas des hommes du moindre effort. Après cet apprentissage malheureux de quatre ou cinq années, votre volonté, avec votre intelligence, resterait déformée pour toute votre vie. Pour être capables de cet effort, il vous faut prendre intérêt au vrai. Un jour viendra, et bientôt si vous le voulez, où l'étude vous procurera la joie pure de l'exercice parfait de la première de vos facultés. Dans l'entre-temps, elle vous offre au moins l'intérêt de sa nécessité pour votre préparation à votre mission sociale et chrétienne. Quand vous vous asseyez à votre table devant vos notes à scruter, à ordonner, à retenir, les Anges de Dieu voient se profiler derrière vous vos clients de demain, et ils se demandent comment vous posséderez cette matière pour remplir vos devoirs de justice envers eux; la tranche de la société où vous devez être des dirigeants, et ils mesurent la valeur que vos connaissances donneront à cette direction; enfin des âmes à sauver par votre

influence, et ils supputent l'espoir qu'a le Christ de l'extension de son règne par vous. Oui, Messieurs, de cette vie bien simple et bien modeste d'étudiant universitaire que vous allez entreprendre ou reprendre, on peut redire les vers du poète :

*La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix, qui veut beaucoup d'amour!*

Si vous vous y livrez avec amour dès aujourd'hui, vous n'aurez pas à craindre le surmenage dans quelques mois, ni l'examen à la fin de l'année, et vous ne trouverez pas trop chargé le menu qui va vous être servi.

* * *

Les conseils que je viens de vous donner, Messieurs les Etudiants, il me plaît de pouvoir les appuyer sur l'autorité du maître d'élite que notre Faculté de Médecine a perdu le 17 janvier dernier, et dont le nom se présente tout de suite à ma mémoire au moment de passer au rapport à présenter dans la seconde partie de ce discours. Invité à éclairer sur la profession médicale les jeunes gens qui terminent leurs études moyennes, Albert Lemaire a écrit, dans le *Manuel des Carrières* du P. Capart, quelques pages lumineuses sur les aptitudes à développer chez les étudiants en médecine en vue de leur carrière de médecins. Or, ce qu'il souligne, c'est, avec la nécessité de la culture générale, celle de la mémoire et, avant tout, celle de l'esprit d'observation, qui fixe l'attention sur l'objet lui-même, avec le souci, dit-il, de la percevoir exactement dans toute sa réalité, dans ses détails, comme dans ses composants essentiels. D'autre part, nul n'a excellé plus que lui à souligner et à inculquer les idées maîtresses dans son enseignement théorique et à schématiser un sujet devant ses élèves.

Albert Lemaire avait l'art d'enseigner, et il fut un maître; il a formé une brillante lignée de disciples. Il fut un chercheur et un savant; il a élargi les frontières des connaissances médicales. On l'a appelé « le premier clinicien du pays », et il exerça sa profession avec un art consommé. C'est la couronne de notre Faculté de Médecine qui est tombée : *cecidiit corona capitis nostri!*

De son côté, notre Faculté de Droit porte le deuil de deux de ses vétérans.

Le même matin que M. Lemaire, s'est éteint à Bruxelles M. le baron Descamps, dont l'an dernier, à pareille date, je vous annonçais l'éméritat. La mort est entrée à la dérobée dans son hôtel, au même moment où y arrivait le paquet des épreuves d'un grand ouvrage sur le *Génie du Christianisme*, dont, gardant jusqu'au bout les préoccupations métaphysiques et religieuses de son esprit, il poursuivait l'achèvement avec un entrain toujours juvénile. Douze lustres durant, M. Descamps a porté au loin le nom de notre Université dans les Sociétés savantes, dans les réunions internationales, par ses publications juridiques et philosophiques fort appréciées à l'étranger.

Pour avoir été plus modeste, l'action d'Alfred Schicks, qui nous a été enlevé le 31 mars dernier, ne fut pas moins efficace. Grâce aux leçons précises et pratiques qu'il fit à trente-huit générations d'étudiants, grâce à l'enseignement écrit dans lequel il continuait son enseignement oral soit en rédigeant des dictionnaires, soit en multipliant ses articles dans la *Revue pratique du Notariat*, ce grand travailleur était devenu le maître de tout le notariat belge.

Après la disparition de M. Schicks, c'est encore à deux des aînés de notre famille académique que la mort a porté ses coups.

Le 29 juillet, Dieu a rappelé à Lui, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le bon M. le chanoine Van Genechten, trésorier de l'Université de 1895 à 1928. Avec un dévouement inlassable, M. Van Genechten a fait valoir les deux talents qui lui étaient confiés, et Notre-Seigneur, en l'accueillant Là-Haut, lui aura certainement redit la sentence de la parabole évangélique : *Euge, serve*

bone et fidelis! Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam!

Dix jours auparavant, M. le chanoine Forget rendait le dernier soupir, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Lui aussi fut un grand travailleur, et c'est dans ces derniers mois seulement qu'il laissa tomber la plume féconde que sa main tremblante ne pouvait plus tenir. Pendant vingt ans, de 1891 à 1921, il enseigna la dogmatique générale et, pour être restées classiques, ses savantes leçons n'en contribuèrent pas moins puissamment, pour leur part, à rendre nos théologiens imperméables aux erreurs modernistes. Cependant c'est dans l'enseignement des langues sémitiques, auquel il fut attaché de 1885 à 1932, qu'il rendit les plus éminents services. Il fut un des ouvriers de la première heure qui s'aventurèrent dans le champ à peine défriché de la littérature syriaque, et son œuvre maîtresse lui assigne une place très distinguée dans la liste des arabisants contemporains. Pour sanctionner ses mérites, notre Faculté de Théologie venait de profiter de son récent jubilé pour conférer à son doyen d'âge le titre de docteur *honoris causa* en langues sémitiques. Il le porta, hélas! à peine quelques mois.

* * *

Le 13 décembre dernier, la première de nos Facultés a en effet célébré le cinq-centième anniversaire de sa fondation en 1432, sept ans après l'érection de l'*Alma Mater*. Les fêtes solennelles du jubilé de l'Université étaient trop récentes pour qu'on pût convoquer une nouvelle fois à ce jubilé particulier les représentants de l'univers savant; on n'y invita guère que les membres de notre famille théologique se trouvant dans le pays: professeurs, étudiants et anciens étudiants. La modestie de la solennité commémorative ne nuisit en rien à sa grandeur et à sa dignité. Si on dut se contenter d'évoquer sommairement les fastes de la Faculté antérieurs à la Révolution française, on dressa un tableau plus complet de l'enseignement théologique chez nous depuis la restauration de l'Université, c'est-à-dire depuis bientôt un siècle, et la direction des *Ephemerides Theologicae Lovanienses* publia ce tableau dans un volume jubilaire. Belle initiative, que nous voudrions voir imiter par toutes nos Écoles en 1935.

Selon les prescriptions de la Constitution *Deus Scientiarum Dominus*, les deux sections dont depuis 1834 se composait la Faculté viennent d'être érigées en Facultés spéciales: Faculté de Théologie, Faculté de Droit canon. C'est un retour à la constitution primitive de l'Université; mais la modification ne comporte pas de changement dans les programmes des études.

Relativement au programme de la Faculté de Théologie, j'ai seulement à signaler que la Fondation du baron Descamps, qui remonte à 1927, a reçu son organisation définitive. Chaque année, quinze leçons seront consacrées à des questions relatives à l'histoire des missions jusqu'à l'époque contemporaine, et quinze autres à leur histoire contemporaine et leur état actuel. De la sorte, ce cours, auquel le mouvement actuel des missions donne une importance particulière, pourra être choisi comme « cours à option » par les étudiants en théologie et par les étudiants en histoire. M. le professeur Van der Essen et le R. P. Charles, S. J., qui ont occupé pendant plusieurs années la chaire du baron Descamps, restent chargés de cet enseignement.

M. le chanoine Van Hove remplace M. le chanoine Forget au Conseil général de l'Université; il y représentera les deux Facultés de Théologie et de Droit canon. D'autre part, M. Van Hove, qui consacre une grande partie de son temps à la direction personnelle des étudiants dans leurs travaux scientifiques et à la préparation d'importantes publications sur le droit canon, a été déchargé de l'enseignement en français du droit civil-ecclésiastique, dont la partie générale est confiée à M. Monin, et la partie spéciale à M. Koerperich.

Deux des « cours à option » prévus par la loi de 1929, la législation coloniale et la législation sociale, ont été introduits dans le programme de la Faculté de Droit pour 1933-1934, et nous avons déjà arrêté pour l'année suivante l'organisation des cours sur le droit civil comparé, la législation industrielle et les assurances. Cette application de notre nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, la succession de M. Schicks et le doublement linguistique de nos leçons ont amené un développement du corps professoral de la Faculté, dont j'ai à vous faire part.

M. le professeur Coart est chargé désormais de tout l'enseignement français du droit fiscal, y compris la partie que conservait M. Schicks. NN. SS. les Evêques ont confié les leçons françaises de droit notarial, de droit administratif notarial et de procédure civile notariale à M. Robert Liénard, qui les a données avec un plein succès l'an dernier à titre de suppléant de M. Schicks et qui a été nommé chargé de cours. M. Liénard est un des plus brillants élèves qui ont été formés par notre Faculté de Droit pendant ces dernières années. Après avoir conquis avec la plus grande distinction le diplôme de docteur en 1929, il fut lauréat du Concours des Bourses de voyage en 1930, et s'est occupé spécialement depuis lors de la question des assurances, matière devenue très ample et qui se greffe sur toutes les branches du droit. A partir de 1934-1935 il enseignera aussi, en français, cette matière, ainsi que le droit civil comparé.

Quand, à la fin de 1932, la maladie renversa M. Schicks, nous fîmes appel au dévouement de M. Prosper Thuysbaert pour suppléer son ancien maître dans le cours de pratique notariale. Je n'ai pas, Messieurs, à vous présenter M. Thuysbaert, et ce n'est pas le lieu de décrire son action sociale et chrétienne pour le bien du peuple flamand. Ce qu'il convient de rappeler en ce moment, ce sont ses succès dans ses études juridiques, succès couronnés au Concours des Bourses de voyage de 1912, et aussi la collaboration qu'il a donnée à nos principales revues notariales, spécialement en matière de droit fiscal. Certes, nous aurions voulu disposer complètement de lui en vue de la flamandisation du programme de la licence en notariat. Mais le notaire de Lokeren et le président du Conseil provincial de la Flandre Orientale ne peut pas se fixer parmi nous. Chargé définitivement de l'enseignement flamand du droit fiscal qu'il ne commencera toutefois qu'en octobre 1934, il fera les leçons flamandes de droit notarial et les leçons, françaises et flamandes, de pratique notariale jusqu'à ce que soit achevée la préparation scientifique d'un nouveau titulaire à qui il passera ces leçons (j'espère pouvoir ajouter en partie seulement). M. Thuysbaert a été nommé professeur.

Les cours de droit civil relatifs aux obligations et aux contrats vont être donnés, en flamand, par M. Robert Vandeputte, nommé à cet effet chargé de cours. Lui aussi avait les meilleurs titres à notre confiance. Docteur en droit en 1931, il conquit brillamment, en 1932, le grade de docteur en sciences politiques et sociales, en présentant une dissertation très appréciée sur la notion du délit politique dans le droit belge. La même année, il fut lauréat du Concours des Bourses de voyage, et s'en alla étudier spécialement la matière dont l'exposé lui est confié, à Nimègue, à Paris et à Berne. En 1934-1935, M. Vandeputte fera aussi les leçons flamandes de droit civil comparé et de législation industrielle.

La législation du Congo belge sera enseignée à nos étudiants en droit, cette année en français et dès 1934-1935 en flamand, par un homme qui l'a vécue sur place pendant près de douze ans, et qui, au prix de patientes recherches, a su (à preuve son captivant ouvrage: *Dominer pour servir*) pénétrer l'âme du noir. M. Pierre Ryckmans, docteur en droit, ancien commissaire royal du Ruanda-Urundi, nommé maître de conférences.

M. Velge était tout indiqué par ses publications comme titulaire des cours français de législation industrielle et sociale.

Chargé depuis plusieurs années des leçons sur les assurances sociales à l'École des sciences politiques, M. Van Goethem était aussi naturellement désigné comme professeur flamand de législation sociale. Mais, pour lui éviter la surcharge, M. Lousse enseignera désormais, dans nos deux langues nationales, l'introduction historique au droit civil.

Enfin, outre ceux qui sont confiés à MM. Thuysbaert et Vandeputte, quatre cours de l'ancien programme de la Faculté seront donnés en flamand dès cette année : le droit international privé, par M. Van Dievoet; le droit commercial, par M. E. Vleeschauwer; les pandectes, par M. Hermesdorf, et la procédure civile, par M. Van Bauwel.

Les différentes Ecoles qui se rattachent à notre Faculté de Droit, continuent à se montrer très actives.

Les travaux de l'Institut des Sciences économiques attirent de plus en plus l'attention, malgré le scepticisme développé par la crise. J'ai dit, l'an dernier, que M. l'ingénieur François Cracco, étudiant de cet institut, a obtenu une bourse de la Fondation Rockefeller pour aller en 1932-1933 étudier les questions industrielles en Angleterre; cette bourse vient de lui être renouvelée, au moins pour une partie de l'année qui s'ouvre. A l'occasion de l'octroi de cette bourse, M. Van Sickle, directeur adjoint de l'Office de la Fondation à Paris, visita notre École en 1932 et il emporta de cette visite une impression si favorable que, à son initiative, la Fondation a décidé de faciliter les travaux de l'Institut en lui permettant d'augmenter son personnel permanent. En mars dernier, elle a voté un subside grâce auquel l'École a pu engager pour sept ans un employé-assistant qui sera responsable de l'exécution et de la vérification de tout le travail statistique proprement dit.

Notre École de commerce, comme toutes les écoles commerciales universitaires de son pays, tend depuis longtemps déjà à relever le niveau de son enseignement. Au cours de cette année, la Commission de cette école m'a proposé d'organiser chez elle, à côté des sections existantes, un nouveau cycle d'études de quatre années à tendance plus économique, en vue de donner aux étudiants qui se destinent à la carrière des affaires une plus forte formation spécialisée, en même temps qu'une meilleure culture générale. Cependant on a maintenant raison d'espérer que la réforme du programme officiel de ce genre d'instituts ne sera plus longtemps retardée. On s'est donc contenté pour le moment d'ajouter au programme de notre École une quatrième année d'études où l'on introduira une partie au moins de ces cours de culture générale et économique dont on déplore l'absence.

L'École a aussi ajouté, dans son programme, au cours de méthodologie générale, des leçons de méthodologie spéciale des matières commerciales qui seront données, en flamand et en français, par M. L. Van Horenbeeck, inspecteur de l'enseignement au ministère de l'Industrie et du Travail.

Elle a également continué le doublement linguistique de ses cours.

Les compléments de mathématiques inscrits au programme de la première année d'études seront enseignés en flamand par M. Van Himbeek.

Six autres matières (organisation et financement des entreprises, vente et publicité, théorie et pratique des opérations financières, assurances terrestres, placements et valeurs à revenus variables, crises, spéculations et théorie des changes) seront exposées dans la même langue, dès cette année ou à partir d'octobre 1934, par M. Henry Van Crieckinge, licencié en sciences commerciales, financières et consulaires et docteur en sciences politiques et sociales. M. Van Crieckinge est un des éléments les plus actifs de notre Institut des Sciences économiques, dans le *Bulletin* duquel il a publié plus d'une étude et où il a pris le grade de licencié.

Leurs charges à la Faculté de droit ont amené MM. les professeurs Coart et de Vleeschauwer à renoncer à leur enseignement à l'École de commerce.

Le cours flamand de droit civil à cette école a été confié à M. l'avocat Joseph De Weerd, actuellement président du Conseil provincial de la province d'Anvers. M. De Weerd a été lauréat du Concours des Bourses de voyage de 1925 et du Concours universitaire pour la période 1925-1927. En 1925, il fut aussi le seul candidat étranger à l'Espagne couronné par la Faculté de Droit de Salamanque dans le concours organisé par elle à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas. Au cours flamand de droit civil qu'il va commencer, M. De Weerd ajoutera l'an prochain le cours flamand de droit constitutionnel et administratif.

Le cours français de droit civil, qu'abandonne M. Coart, passe à M. René Piret, actuellement référendaire au tribunal de commerce de Bruxelles. M. Piret est licencié en sciences politiques et sociales, licencié en sciences commerciales, docteur en droit, agrégé de l'enseignement supérieur, lauréat du Concours universitaire pour la période 1920-1922.

Enfin, M. Mas, qui assistait MM. Vaes et Cardyn dans l'enseignement théorique et pratique des opérations commerciales et de la comptabilité, a reçu le titre de professeur de l'École de commerce.

* * *

A la Faculté de Médecine, le remplacement de M. Albert Lemaire et la poursuite de notre œuvre de flamandisation ont aussi amené un mouvement important dans le corps professoral.

M. Maldague est devenu, voici neuf mois, titulaire du cours français de clinique et policlinique médicales; à raison de sa rare compétence en la matière, il continue à enseigner la théorie des maladies infantiles et la clinique correspondante.

L'enseignement de la pathologie et de la thérapeutique spéciales des maladies internes, abandonné par M. Maldague, ainsi que l'enseignement français de la propédeutique sont passés à M. Lambin, qui est aussi devenu chef de clinique au service médical de l'hôpital Saint-Pierre. Il serait bien superflu de vous retracer la carrière scientifique, déjà brillante, de M. Lambin et de vous rappeler qu'il fut le disciple de prédilection de M. Lemaire, qu'il dirige notre Laboratoire de recherches médicales depuis plusieurs années et qu'il est la cheville ouvrière de la *Revue des Sciences médicales*.

Demain, seront ouvertes, dans le nouvel Institut inauguré au Voer des Capucins en février dernier, les deux grandes cliniques flamandes : la chirurgicale et la médicale. Dieu soit loué de nous avoir permis de faire ce pas décisif, le plus difficile dans l'entreprise de notre doublement linguistique!

M. Van Goidenhoven, chargé des leçons flamandes de clinique médicale, laisse à M. Hoet les cours flamands de propédeutique et de pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes, y compris les maladies des enfants. Et M. Hoet passe à M. le docteur André Simonart, nommé chargé de cours, l'enseignement flamand des éléments de pharmacologie et de la pharmacodynamique. Docteur en médecine et agrégé de l'enseignement supérieur, M. Simonart a été lauréat du Concours des Bourses de voyage de 1928 et du Concours universitaire pour la période 1928-1930. Il a étudié ses matières de prédilection à Oxford, puis à Philadelphie comme *fellow* de l'Université de cette ville, et enfin à Utrecht. A Philadelphie, où il passa toute l'année 1930-1931, il lui a été donné de faire la détermination d'une série de composés, poursuivie en vain depuis plus d'un demi-siècle par divers savants, et il y fut rappelé en janvier 1932 pour observer par lui-même l'application de l'un ou l'autre élément de la série. Tout un nouveau laboratoire

de pharmacologie vient d'être équipé à notre Institut de Physiologie. Nous avons le droit d'attendre que, sous la direction de M. Simonart, il regorge de travailleurs et soit aussi fécond que l'a été le laboratoire de M. le professeur Ide, qui a formé le nouveau directeur.

M. le professeur Appelmans, qui a pris depuis le 1^{er} février la direction de notre nouvel Institut de Chirurgie, devient titulaire de la clinique chirurgicale flamande et aussi de la clinique urologique flamande. C'est M. le docteur Albert Lacquet, nommé chargé de cours, qui lui succède dans la chaire flamande de pathologie et de thérapeutique chirurgicales. M. Lacquet a été lauréat du Concours des Bourses de voyage de 1928 et du Concours universitaire pour la période 1927-1929, et boursier de la C. R. B. aux Etats-Unis en 1929-1930. Depuis sa rentrée en Belgique, il est attaché à la clinique de M. Debaisieux et se trouve ainsi très bien préparé aux leçons qu'il doit faire. Il enseignera aussi en flamand la théorie et la pratique des opérations chirurgicales et l'anatomie des régions.

M. le docteur Jean Morelle, nommé également chargé de cours, enseignera en français ces deux dernières matières et s'occupera spécialement, sous la direction de M. Debaisieux, du laboratoire de chirurgie expérimentale organisé par l'Université à l'hôpital Saint-Pierre. Nous devons développer chez nous cette discipline fort peu cultivée jusqu'ici en Belgique. Voici plusieurs années que M. Morelle, qui est associé du Fonds National depuis 1928, s'y adonne ici, et son *curriculum vitae* nous le montre bien homme d'initiative. Lauréat du Concours des Bourses de voyage de 1924, il fut envoyé aux Etats-Unis en 1925, comme boursier de la C. R. B., et y réussit si bien qu'il devint le premier assistant du professeur Cushing à Boston. En octobre 1926, il se rendit dans l'Amérique centrale pour y étudier les installations des hôpitaux tropicaux, et en juillet 1927 il allait au Congo mettre les connaissances et l'expérience acquises par lui au service de la Fomulac, qui construisait alors son hôpital de Kisantu. Pendant l'année qu'il passa dans la Colonie, il eut aussi à organiser la lutte contre l'épidémie de la fièvre jaune qui menaçait Léopoldville et ses environs.

MM. Lacquet et Morelle resteront chefs de clinique au service chirurgical de l'hôpital Saint-Pierre.

Pour arriver aussitôt que possible à la flamandisation complète de l'enseignement de l'obstétrique et de la gynécologie, Nos Seigneurs les Evêques ont encore nommé chargé de cours à la Faculté de Médecine M. le docteur Joseph Schockaert. Il vient, de plus, d'être nommé chef de clinique au service gynécologique de l'hôpital Saint-Pierre et donnera en flamand la théorie des accouchements : l'eutocie cette année, la dystocie dès l'an prochain. Nous comptons enfin sur lui pour l'organisation et puis la direction des laboratoires qui vont être installés dans la Maternité qui s'élève au Voer des Capucins. Car nous espérons bien que, lui aussi, restera l'homme de laboratoire qu'il a été à Louvain sous la conduite de MM. Bruynoghe et Hoet; aux Etats-Unis, où, lauréat du Concours des Bourses de voyage de 1929, il passa deux années (1930-1931 et 1931-1932) comme boursier de la C. R. B., provoquant l'attention du monde savant par les résultats de ses recherches; en Allemagne enfin et en Hollande où il s'est rendu en 1933. Dès 1932, notre Faculté de Médecine pouvait le proclamer lauréat du prix François Empain pour les publications déjà faites par lui pendant les trois années précédentes; dans ces publications, nous pouvons saluer avec confiance les prémices d'une abondante fécondité scientifique.

Déchargé de l'enseignement flamand de la théorie des accouchements, M. le professeur Schockaert pourra donner dans nos deux langues les leçons de déontologie médicale.

M. le professeur Van Gehuchten fera de même pour la théorie

et la clinique des maladies nerveuses qu'il enseignera désormais alternativement en flamand et en français.

Dans les notices personnelles qui précèdent, j'ai eu l'occasion de vous signaler les nouveaux laboratoires qui vont s'ouvrir à notre Faculté de Médecine: laboratoires de chirurgie expérimentale, de pharmacologie, de recherches gynécologiques. Nous allons donner un autre développement à notre enseignement médical. A la demande de M. le professeur Van den Wildenberg, à l'enseignement de l'oto-rhino-laryngologie sera désormais annexé celui de la phoniatrie. Cet enseignement, qui a été inauguré dans les grandes cliniques de Berlin, de Vienne, de Prague, de Rome, et qui comportera une leçon par semaine pendant un semestre, a été confié à M. le docteur Paul Guns, nommé maître de conférences. Chef de clinique au service des maladies du nez, de la gorge et des oreilles à l'hôpital Saint-Pierre depuis 1926, M. Guns a été autorisé en février 1931, par la Commission d'assistance publique de notre ville, à ouvrir à l'hôpital Saint-Pierre une consultation pour la rééducation de la parole et de l'ouïe chez les enfants, consultation qui a obtenu un plein succès. Le nouveau cours figurera au programme de l'Ecole de pédagogie et, comme cours facultatif, à celui de la Faculté de Médecine.

Vous m'en voudriez, Messieurs, de terminer mon rapport sur cette dernière Faculté sans saluer le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine. L'an dernier, vous annonçant le prix quinquennal conféré à M. Bruynoghe, je vous ai cité le jugement de l'Académie sur ses travaux et comment elle le félicitait d'avoir su élever et maintenir son Institut de Bactériologie à la hauteur d'une Ecole. L'Académie a confirmé son jugement en portant ses voix sur notre collègue pour pourvoir à la succession de M. Van Ermingen. L'Université catholique est fière de cette nomination.

Voici deux ans, c'était en octobre 1931, que je vous ai annoncé la construction de notre nouvel Institut de Pharmacie à la rue Van Even. J'espérais alors que nous pourrions y entrer en octobre 1932. La mort de M. l'inspecteur Janssen, qui voulait faire de cet Institut son chef-d'œuvre (et il y a réussi), nous a mis en retard. Aujourd'hui, les locaux délabrés et chancelants de la rue des Récollets sont fermés; l'Ecole de pharmacie est entrée dans son hôtel. Elle y arrive avec un personnel augmenté. M. Raphaël De Queker, pharmacien à Roulers, a été en effet nommé chargé de cours pour enseigner en flamand la pharmacognosie, le seul cours de l'Ecole qui restait à doubler. Il donnera de plus, en français et en flamand, le cours pratique de microscopie et, en flamand, le cours de pharmacie pratique et de déontologie pharmaceutique, deux cours dont M. le professeur Castille, vraiment surchargé, a demandé d'être déchargé. M. De Queker a fait, de 1920 à 1925, de brillantes études à notre Ecole, où il fut l'assistant du toujours regretté M. Ranwez. Entré dans la carrière, il a conquis l'estime de tous ses collègues qui l'ont nommé, en 1931, président, pour la Flandre Occidentale, de l'Association des Pharmaciens catholiques belges SS.-Côme-et-Damien. Ses succès pratiques ne l'ont pas détourné du travail intellectuel, à preuve ses articles dans le *Pharmaceutisch Tijdschrift* et dans l'hebdomadaire de l'*Algemeene Apothekers Vereeniging* dont il est le rédacteur en chef depuis l'an dernier. Sa formation professionnelle est à la hauteur de sa formation scientifique. Il est bien équipé pour préparer les futurs pharmaciens à leur mission sociale.

* * *

La Faculté de Philosophie et Lettres, Dieu en soit loué, n'a perdu aucun de ses maîtres durant le dernier exercice, et la flamandisation de ses leçons était déjà moralement terminée. La composition de ses cadres n'est donc que fort peu modifiée.

M. Gessler, ayant renoncé à toute activité dans l'enseignement

moyen de l'État, assurera aux exercices pédagogiques dont il est chargé, toute l'extension désirable selon l'esprit de la loi de 1929. Il fera de plus, en flamand et en français, le cours de latin vulgaire et de latin médiéval et l'explication de textes latins du Moyen âge. M. Gessler a reçu le titre de professeur à l'Université.

M. l'abbé Sobry donnera, en licence en philologie germanique, le cours d'histoire des littératures modernes dont M. Scharpe a exprimé le désir d'être déchargé.

M. le chanoine Van Nuffel, le directeur de l'École Lemmens, le maître de chapelle de la métropole de Malines, le grand musico-logue, l'éditeur des œuvres de del Monte, a accepté d'enseigner en flamand, avec le titre de maître de conférences, l'histoire de la musique.

M. Maere donnera tous les deux ans, dans la même langue, l'histoire de l'art au Moyen âge et dans les temps modernes, et M. Lousse la diplomatique.

L'archéologie est en honneur à la Faculté de Philosophie et Lettres autrement que dans l'enseignement. Un de ses maîtres a dirigé les premières fouilles qui aient été entreprises par la Belgique pour mettre au jour les restes d'une antique civilisation, et nul ne nous contestera le droit d'inscrire aux annales de notre Faculté l'inauguration de la salle d'Apamée faite le 18 mars dernier aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, en présence de LL. MM. le Roi et la Reine. Il suffit de visiter cette salle pour constater que, malgré la modicité des ressources et le peu de temps dont disposaient M. le professeur Mayence et M. l'architecte Lacoste, les trois campagnes de fouilles organisées à Apamée, sur l'Oronte, en 1930, 1931 et 1932 (après un premier voyage d'études en 1928), ont obtenu des résultats très importants, surtout au point de vue de l'urbanisme antique. Grâce à des moulages faits sur place au prix de bien des difficultés, il a été possible de reconstituer, dans ses dimensions exactes, sur une longueur de 35 mètres, un des grands portiques qui bordaient la principale rue de la cité. A côté de cette évocation, unique en son genre, de la splendeur des villes romaines de Syrie, bon nombre d'originaux : sculptures, fragments d'architecture, inscriptions, mosaïques, etc. représentent, dans la salle d'Apamée, la part des pièces découvertes qui a été attribuée à la Belgique, aux termes du contrat des fouilles.

Deux jeunes recrues sont venues renforcer le bataillon qui livre si allégrement le bon combat philosophique à notre École Saint-Thomas d'Aquin.

M. l'abbé Fernand Van Steenberghen, bachelier en théologie, maître agrégé de l'Institut supérieur de Philosophie, lauréat du Concours universitaire et, depuis 1929, aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique, a été nommé chargé de cours (rattaché à la Faculté de Théologie) pour donner les enseignements suivants : les principes du thomisme : la métaphysique générale — l'explication de textes de saint Thomas (en remplacement de M. Thiéry) — l'explication d'auteurs scolastiques (en remplacement de M. Balthasar) — le cours pratique sur les philosophes du Moyen âge (comme suppléant de M. de Wulf). M. Van Steenberghen a déjà fait ses preuves dans l'enseignement, en supplant plusieurs de nos collègues, et dans le travail scientifique, par sa collaboration au *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques* et à la *Revue néoscholastique*, dont il est le secrétaire de rédaction depuis 1931, et surtout par la publication du tome I d'un grand travail sur *Siger de Brabant*, où il modifie complètement la physionomie du célèbre adversaire de saint Thomas.

M. l'abbé Albert Dondeyne, licencié en théologie et docteur en philosophie, a été également nommé chargé de cours et rattaché à la Faculté de Théologie. Lui aussi a fait ses preuves dans l'enseignement, comme professeur au Grand Séminaire de Bruges depuis 1927 et aussi, l'an dernier, comme suppléant d'un professeur de

l'Institut, et dans le travail scientifique, par sa collaboration à la *Revue d'Histoire ecclésiastique* et aux *Collationes Brugenses*. M. Dondeyne donnera les enseignements suivants : les principes du thomisme : la métaphysique spéciale ; les compléments de Théodicée et la partie spéciale de l'exposé scientifique de la religion (en remplacement de M. Balthasar). Ce dernier cours, auquel nous voudrions voir les étudiants des diverses Facultés et Écoles assister en plus grand nombre, sera donné par M. Dondeyne en flamand et en français.

* * *

Cinq jours avant cette journée du 18 mars qui mit en évidence, à Bruxelles, les services rendus à l'archéologie par un des professeurs de notre Faculté de Philosophie et Lettres, le lundi 13 mars eut lieu, en notre salle des promotions, une cérémonie, très simple mais très émouvante, où notre Faculté des Sciences fut à l'honneur dans le souvenir d'un de ses membres trop tôt disparu. A l'initiative du « Comité National du Kivu », les représentants de la science géologique en Belgique et ceux de nos sociétés coloniales sans distinction de parti avaient réuni les fonds nécessaires à l'établissement d'un mémorial Achille Salée. Ce jour-là, jour anniversaire de la mort au champ d'honneur africain de notre bon et savant collègue, les promoteurs de la souscription, conduits par le ministre des Colonies, vinrent nous remettre son buste, œuvre du sculpteur Charles Leplac, et célébrer ici les services rendus par le chanoine Salée à la science géologique et paléontologique, au pays et à sa colonie. Nous garderons pieusement ce mémorial. A nos étudiants, il fera entendre un appel permanent aux vocations coloniales et scientifiques ; aux maîtres de la Faculté des Sciences, il présentera un modèle d'action.

Le corps professoral de cette Faculté et des Écoles qui y sont rattachées a reçu de nouveaux membres pour les nécessités de notre doublement linguistique.

A la suite de la nomination comme chargés de cours de MM. Vincent Van Bouchout et Bernard Reestman, la totalité des cours de mathématiques de toutes les candidatures en sciences et aux écoles spéciales se trouve flamandisée.

M. l'ingénieur Vincent Van Bouchout, qui vient de conquérir avec la plus grande distinction devant notre jury le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques et qui a fait montre de ses talents didactiques dans les exercices et les répétitions que, ces deux dernières années, il a donnés à nos étudiants sur le calcul infinitésimal et la mécanique analytique, enseignera en flamand l'algèbre supérieure et la partie algébrique de la géométrie analytique, les compléments d'algèbre supérieure, la géométrie projective et les éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale qui figurent au programme des candidatures en sciences naturelles.

M. Bernard Reestman, qui a été, à la Faculté des Sciences de Leyde, assistant du professeur Vander Woude et qui a conquis récemment devant cette Faculté le grade de docteur en lui présentant une dissertation imprimée du plus grand mérite, enseignera le calcul différentiel et le calcul intégral, la partie différentielle de la géométrie analytique et les compléments d'analyse infinitésimale.

Ce n'est toutefois qu'après deux ans, pour des raisons pédagogiques, que le programme tracé à ces deux nouveaux collègues sera complètement rempli.

Pour des motifs de santé, M. le chanoine De Muynck a dû se décharger des leçons de physique qu'il faisait, soit en français soit en flamand, en première année de candidature en sciences naturelles et médicales, agronomiques. M. le professeur Mund réunira désormais au même cours français, et M. le professeur d'Olieslager au même cours flamand, pour cette première année

d'études, tous nos futurs médecins, pharmaciens, docteurs en sciences et agronomes.

C'est à un disciple de prédilection de M. le chanoine Grégoire, à qui celui-ci a transmis son esprit d'observation et son esprit de synthèse, et qui a pris l'expérience de l'enseignement pendant plusieurs années au Petit Séminaire de Saint-Trond, M. l'abbé Camille Muller, docteur en sciences botaniques, nommé chargé de cours, que nous avons confié le cours flamand des éléments de botanique, avec le cours pratique afférent, en première année de candidature en sciences naturelles et de l'École d'agriculture, ainsi que les leçons flamandes qui figurent au programme de la première année de candidature en sciences chimiques et de l'Institut supérieur de Philosophie, sur les éléments de biologie générale, végétale et animale, avec les exercices qui s'y rapportent.

Outre le cours de botanique, sont doublés à l'École d'agriculture les cours de comptabilité agricole, d'économie politique et sociale, d'économie forestière et des grandes cultures du Congo belge. Ces cours seront donnés en flamand : le premier par M. Cardyn ; le deuxième par M. Eyskens ; le troisième par M. Léon Brichet, garde général des Eaux et Forêts dans la région de Louvain, dont les succès à la section sylvicole de notre Institut ont naguère été particulièrement brillants ; le quatrième par M. A. Ringoet, ancien directeur des plantations expérimentales de l'État au Congo, où il a séjourné pendant vingt ans après avoir passé deux ans aux Indes néerlandaises. MM. Brichet et Ringoet ont été nommés maîtres de conférences.

* * *

Aux Écoles spéciales, les leçons sur l'exploitation des chemins de fer seront faites en flamand par M. Octave Gaeremynck, nommé maître de conférences. Ingénieur des constructions civiles de l'Université de Gand, M. Gaeremynck a été rapporteur des Congrès internationaux des chemins de fer à Madrid et au Caire. Il est actuellement ingénieur principal à la direction du matériel de la Société nationale des Chemins de fer dans le Service de l'Exploitation. Notre collègue M. Lamalle, directeur général de ce Service, a ainsi pu apprécier de près les mérites de celui qu'il nous a proposé pour doubler son enseignement.

Le cours qui, avant l'application de la loi de 1929, figurait à notre programme sous le titre d'« éléments d'architecture » et qui paraît bien nécessaire aux ingénieurs-constructeurs, sera repris, en troisième année d'études, par M. le professeur Goethals, qui le fera en français et en flamand.

Le cours de « procédés généraux de construction », introduit par la loi de 1929, que M. Van Hecke ne désire plus donner, a été confié à M. Gentil Reyntjens, qui le fera dans nos deux langues. Ingénieur des constructions civiles sorti de nos Écoles en 1931, ancien président du Technische Kring, M. Reyntjens a passé, comme boursier de la C. R. B., deux années aux États-Unis, où il s'est fait apprécier de façon toute spéciale par ses professeurs et où il a conquis avec la plus grande distinction le diplôme de *Master in Civil Engineering*. Il est chargé de faire en flamand une série de cours se rattachant à la spécialité qu'il a étudiée en Amérique : géométrie descriptive appliquée, constructions industrielles, hydraulique et compléments d'hydraulique. Nous comptons de plus sur lui pour organiser à nos Écoles un laboratoire d'essais des matériaux pierreux.

Tandis que s'organisera ce nouveau laboratoire, nous aurons, au cours de cette année, à achever les installations de la section de métallurgie et à développer le laboratoire de mécanique dirigé avec beaucoup de zèle et de compétence par M. le professeur Peters, pour arriver à mettre les exercices qui s'y font en concordance avec l'ensemble des cours théoriques et pour y permettre

des essais relatifs à la dynamique des mécanismes, aux procédés de soudure autogène, à la technique des vibrations, etc.

Aux trois laboratoires de recherches (chimie organique, chimie physique, chimie analytique) établis à l'Institut d'Arenberg, nous avons ajouté, pendant les vacances qui viennent de finir, un laboratoire de chimie minérale, qui est placé sous la direction de M. Verhulst et où l'on s'attachera aussi à la détermination de la structure des cristaux au moyen des rayons X.

Dans la partie encore utilisable de l'ancienne École de pharmacie nous avons aussi installé, pendant les dernières vacances, des laboratoires d'analyse des sols, qui seront dirigés par M. l'abbé Baeyens. Ils auront spécialement pour objet la détermination quantitative, d'après des méthodes inaugurées en Hollande et au Danemark, des constantes physico-chimiques des sols belges et congolais. Cette détermination n'ayant jamais été faite, la Belgique n'a pas encore pu participer à la classification internationale des sols arables, travail entrepris par l'Association internationale de la Science du sol.

Enfin, à la ferme expérimentale de Lovenjoul, nous sommes occupés à transformer le laboratoire prévu pour les études personnelles de M. Molhant en un grand laboratoire de recherches pour les étudiants.

Dans l'équipement de ces laboratoires, nous avons encore été aidés plusieurs fois pendant le dernier exercice par les Associations de nos anciens étudiants. C'est ainsi que l'Association des Anciens Élèves de l'École de brasserie, en témoignage de gratitude pour les services que lui a rendus M. Verhelst, a fait don à cette École, en octobre dernier, de plusieurs appareils qui lui manquaient et qui ont pu être choisis par les soins de M. Joseph Frateur. Le secrétaire de l'Union des Ingénieurs sortis de Louvain, M. Fernand Lämpens et son associé M. L. Dehon, ont offert à nos laboratoires de chimie industrielle une chaudière à gaz fort intéressante. Et la promotion de 1902 de cette Union, à l'occasion de son 30^e anniversaire, nous a promis de s'intéresser aussi efficacement à ces Écoles que celle de 1904. Enfin, l'Association des Médecins sortis de Louvain a affecté le boni des fêtes organisées en l'honneur de M. Albert Lemaire à la création d'un prix qui portera son nom, et qui est à attribuer aux meilleurs travaux de clinique médicale et de pathologie expérimentale faits par les élèves ou les anciens élèves de notre Faculté de Médecine.

Que nos Anciens soient remerciés une fois de plus de leur sollicitude pour nos besoins, qu'ils peuvent apprécier plus exactement que quiconque!

Les sciences deductives sont moins exigeantes, au point de vue matériel, que les sciences inductives. Nous avons cependant dû renouveler les locaux vétustes où s'enseignaient à Louvain les mathématiques. Elles se trouveront désormais à l'aise et en toute sécurité dans le vieux collège Marie-Thérèse, dont les plafonds menaçaient ruine mais qui vient d'être remis à neuf. Vous savez tous, Messieurs, avec quel succès ces sciences se cultivent à Louvain. Cette année, on a parlé dans le monde entier, peut-on dire, de l'univers Lemaître. Mais je regrette de n'avoir pas la compétence nécessaire pour caractériser ici les théories sur la naissance de l'espace que notre savant collègue nous a lui-même exposées pendant l'été dernier.

* * *

Me permettez-vous encore, après vous avoir dit les changements, qui se sont produits dans notre corps professoral, dans notre programme d'études et dans nos installations, de prendre occasion de cette mention des succès de M. Lemaître pour vous parler de nos relations scientifiques internationales pendant l'exercice écoulé?

Un bon nombre de nos maîtres ont pris part aux grands congrès

qui se sont tenus dans les divers pays : en septembre 1932, M. Vanden Wildenberg, au deuxième Congrès international d'oto-rhinolaryngologie à Madrid; en octobre 1932, M. A. Lemaire, au Congrès des médecins de langue française à Paris; en avril 1933, M. Van der Straeten, au Congrès international d'ophtalmologie à Madrid, et M. d'Hollander, au Congrès des médecins-aliénistes et neurologistes à Rabat (Maroc); en juillet, M. Castille, à la septième assemblée décennale de la Société pharmaceutique de Grande-Bretagne à Londres; au début d'octobre, MM. Schockaert, au Congrès de gynécologie et d'obstétrique à Paris; ces jours-ci, M. Maisin, au Congrès international de cancérologie à Madrid; en août 1933, MM. Defourny, Demeyer et Lousse, au septième Congrès international des sciences historiques à Varsovie; le 11 septembre dernier, Mgr Noël, MM. Mansion et Van Steenberghe, à la Journée thomiste de Juvisy; du 19 au 26 septembre, M. Groottaers, au troisième Congrès international des linguistes à Rome; en septembre 1932, MM. de la Vallée-Poussin, au Congrès international des mathématiciens à Zurich; en juillet 1933, M. Thoreau, au Congrès géologique international de Washington; en août, M. Baeyens, au Congrès international de la science du sol à Copenhague; en septembre dernier, M. Breckpot, au treizième Congrès de chimie industrielle à Lille, et M. A. Coppens, au Congrès de la Société des Ingénieurs de l'automotioin à Chicago.

D'autre part, notre Université a été représentée aux grandes cérémonies académiques de l'étranger : par M. Manneback, le 30 avril, au centenaire de l'Université de Zurich; par M. De Vocht, le 26 juin, à la pose de la première pierre de la curie universitaire de l'Université de Londres; par MM. De Wulf et Terlinden, le 1^{er} juin, au cinquantième centenaire de l'Université de Poitiers.

M. De Wulf fut nommé, à cette occasion, docteur *honoris causa* de l'Université de Poitiers, et un peu plus tard il reçut le même titre honorifique de l'Université de Grenoble. M. Van der Essen, de son côté, a été nommé *honoris causa* de la Faculté des Lettres de Montpellier; M. Terlinden, membre de l'Académie diplomatique internationale de Paris, et M. le chanoine Grégoire, membre d'honneur de la Société royale de Microscopie de Londres.

Les universités ou les sociétés scientifiques du dehors ont sollicité plus d'une fois, au cours de cette année académique, le concours de nos maîtres : vers la fin de janvier, M. Manneback a fait une série de leçons à la Faculté des Sciences de Paris (Institut Henri Poincaré); le 8 février, M. Mund a fait à Luxembourg, à l'invitation de l'Institut grand-ducal, une conférence sur ses travaux récents et ceux de ses collaborateurs; le 6 décembre 1932, M. A. Coppens a exposé à l'Institut des Ingénieurs de l'automobile à Londres les résultats de ses expériences sur les moteurs, et en février 1933 MM. Maisin et Vanden Wildenberg ont été invités par la Société royale de Médecine de Londres à lui parler du traitement des tumeurs malignes de la gorge.

La Fondation Universitaire s'étant entendue avec le Bureau des Universités anglaises pour établir un échange de professeurs entre l'Angleterre et la Belgique, ce Bureau a aussitôt demandé deux professeurs de Louvain, et c'est ainsi que, en mai, M. Manneback a fait des leçons à l'Université de Cambridge et M. De Wulf à l'Université de Durham.

Nous avons reçu, de notre côté, comme professeur anglais d'échange, à la mi-mars, M. J.-B. Gatenby, professeur de cytologie à Trinity College, Dublin.

En vertu de l'accord franco-belge, trois universités françaises ont exprimé le désir de voir monter dans leurs chaires des maîtres de Louvain : celle de Paris avait désigné M. Dabin, celle de Lyon M. Mayence et celle de Toulouse M. Baudhuin. Seul, M. Dabin a pu répondre à cet appel au cours de l'exercice passé. MM. Mayence et Baudhuin ont dû reporter leurs leçons au début du présent exercice.

Nous avons reçu comme professeurs français d'échange, en mars dernier, M. N. Fiessinger, de la Faculté de Médecine de Paris, qui a traité des questions de physio-pathologie du foie; M. G. Ripert, de la Faculté de Droit de Paris, qui a parlé de deux tendances du droit civil contemporain, et M. Charles Diehl, de la Faculté des Lettres de Paris, qui avait choisi comme sujet : « Les Villes d'art byzantines ».

Notre chaire du Comité des Amis français de l'Université de Louvain a été occupée, en novembre, par M. Jacques Zeiller, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes de Paris; en janvier, par M. Maurice Denis, et en mai par M. Gilson, professeur au Collège de France.

Nous avons eu aussi à Louvain des conférences du Dr Gomoïu, directeur général des institutions philanthropiques de la princesse Hélène de Roumanie; de M. J. Pouzyna, ancien professeur à l'Université de Saint-Petersbourg, chargé de cours à l'Institut catholique de Paris, et douze leçons de M. Saltykov, professeur à l'Université de Belgrade, sur des questions d'algèbre supérieure.

Nos étudiants d'élite vont aussi représenter à leur façon notre *Alma Mater* dans les universités étrangères, en s'y rendant pour poursuivre leurs recherches, munis de l'une ou l'autre bourse.

La Fondation Universitaire a donné une bourse de voyage aux États-Unis pour l'année 1933-1934 à deux de nos élèves : M. Charles Jungers, docteur en sciences naturelles, et M. Georges Van der Schueren, docteur en médecine. Comme *advanced fellows* en Amérique cette année-ci, elle a envoyé MM. les professeurs A. Coppens et J. Thoreau.

Sur les vingt docteurs classés en ordre utile au concours de 1932 pour obtenir les bourses de voyage du gouvernement belge, réservées aux porteurs de diplômes légaux, huit sortent de notre Université : trois docteurs en droit, M. Robert Van de Putte, classé premier *ex aequo* et MM. Yves Devadder et Walter Leen, classés troisièmes *ex aequo*; deux docteurs en médecine, M. Hubert Ernould, classé deuxième *ex aequo*, et M. Gérard Vander Schueren, classé sixième *ex aequo*; deux docteurs en sciences naturelles, MM. Charles Jungers et Marius Lecompte, classés premiers *ex aequo*, et un docteur en philosophie et lettres, M. Jules Daem, classé sixième.

Un, sur deux, des lauréats du concours de l'an dernier pour les bourses de voyage du gouvernement belge réservées aux porteurs de diplômes scientifiques, est ancien étudiant de Louvain, M. Werner Goossens, docteur et maître en théologie.

M. Simon Brigode, licencié en histoire et archéologie, s'est vu renouveler pour 1933-1934 la bourse qu'il avait obtenue de la Fondation Marie-José pour l'année scolaire écoulée, en vue d'étudier à Rome les relations avec l'Italie des artistes belges de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle.

Pour clore la liste des succès obtenus en 1932-1933 par nos étudiants, il me reste à signaler que, au concours universitaire 1930-1932, M. Léon Vanden Bruwaene a été classé premier *ex aequo* en philosophie et M. François De Borggraef premier en sciences anatomo-physiologiques (ont obtenu une mention honorable : M. Albert De Jonghe en histoire et M. Joseph Dierijck en sciences pathologiques); que M. Louis Michel, docteur en philosophie et lettres, a obtenu de l'Académie de Langue et de Littérature françaises en Belgique le prix du concours de 1933 pour son *Etude sur les prolongements de l'époque carolingienne chez Jean d'Outremer*; que MM. Jean Ghosez et le P. Colman, S. J., docteurs en chimie, ont reçu le prix Jean Stas de l'Académie royale de Belgique; que M. Marcel Huet, ingénieur-agronome, a été classé premier au concours français pour recruter deux gardes généraux des Eaux et Forêts; et enfin que le Fonds national de la Recherche scientifique a donné un mandat d'associé à M^{lle} Marguerite Lefèvre, docteur en géographie, et des mandats d'aspirant à

MM. Antoine Conet, docteur en sciences naturelles, Gérard de Montpellier, docteur en philosophie thomiste et en pédagogie, Franz De Ruyt et Jacques Duchesne, docteurs en philosophie et lettres.

* * *

Messieurs les Étudiants, les succès remportés par vos anciens condisciples sont pour vous une éloquente invite au travail. Ils vous montrent à quoi vous pouvez aboutir en usant pleinement des hommes et des choses que nous mettons à votre service et dont le rapport que je viens de faire n'a été qu'une présentation. A l'œuvre donc, et tout de suite! Démarrez dès demain! Le premier pas peut coûter, mais il n'y a que lui qui coûte, dit le proverbe. Si vous flânez la première semaine, j'ai peur pour la deuxième et pour les autres; vous ne partirez qu'au dernier moment, et alors ce sera de nouveau le blocus, le surmenage et l'échec. Or, Messieurs, les circonstances où vous vivez vous imposent l'effort. Beaucoup affirment qu'il y a eu surproduction dans le domaine de l'esprit, qu'il y a dès maintenant pléthore d'intellectuels. D'autres le nient. Quoi qu'il en soit du passé, tous vous pouvez tenir pour assuré que, demain, la place vous sera disputée dans le monde, dans quelque carrière que vous vous lanciez. La crise, depuis quelques années, a amené aux études supérieures bien des jeunes gens qui, sans elle, n'y auraient pas songé; et, d'autre part, la prospérité factice où nous avons vécu a disparu pour de bon et avec elle la multiplicité des appels aux diplômés universitaires qu'elle provoquait. En fait de diplômés universitaires, l'offre dépasse, ou certainement va dépasser, la demande. Et puis, les professions libérales ont perdu de leur prestige dans un monde où l'instruction s'est généralisée et où des techniciens de toutes sortes, qu'on a appelés les sous-officiers du savoir, refoulent le vrai intellectuel. De plus en plus, il vous faudra être de l'élite pour vous imposer! Soyez de cette élite, Messieurs!

Pour vous y décider, vous avez, vous autres, étudiants catholiques, des raisons toutes spéciales. A l'invitation du Souverain Pontife, nous fêtons cette année le jubilé de la Rédemption. Vous êtes les privilégiés du Christ Rédempteur! Vous vivez inondés de son sang depuis votre entrée en ce monde! N'auriez-vous rien d'autre à Lui offrir en cette année jubilaire, que le gaspillage de votre temps et de l'argent de vos familles? Faites-y bien attention! Le Christ Rédempteur attend de vous, dans le monde, un service spécial, le service intellectuel. Quand bien même vous rendriez à sa cause tous les autres services, si vous lui refusez celui-là, il y aura par votre faute un trou dans l'exécution du plan de la Rédemption. Vaine, sans doute, vous dirai-je avec saint Bernard en terminant ce discours, vaine est la science qui ne fait pas aimer Dieu. Mais, chez vous, insuffisants toujours seront l'effort et toutes les démonstrations de l'amour, si cet amour n'est pas éclairé par la science. Pour atteindre à la perfection que, durant toute votre vie, le Christ attend de vous, à l'amour vous devez unir la science. *Tantum lucere vanum; tantum ardere parum; lucere et ardere perfectum.*

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

au nom de NN. SS. les Evêques de Belgique, sous la bénédiction de la *Sedes Sapientiae*, la douce patronne de notre Université, je déclare ouverte l'année académique 1933-1934.

† PAULIN LADEUZE,
Evêque de Tibériade,
Recteur magnifique de l'Université.

Léocadie perd un peu la tête

— Figurez-vous, me dit le curé Pecquet, que Léocadie voulait mettre son fillenil sur les autels!

— Elle est devenue folle? Faudra-t-il l'interner?

— Elle ne le mériterait pas plus que vous et moi, mon neveu. Ma servante a d'ordinaire un bon équilibre mental et je n'ai jamais songé cinq minutes de suite à m'en séparer. Si toutes les femmes étaient comme elle, la terre deviendrait un paradis et les hommes mariés seraient aux anges. Qu'est-ce, en effet, que la folie?

— Oui, et qu'est-ce que cette histoire de canonisation, mon oncle?

L'abbé Pecquet ne prend pas toujours par le plus court et souvent il disserte d'autant plus qu'on se montre pressé de le voir arriver au fait. Il reprit :

— Le nombre des fous est infini, dit l'Écriture. Et comment serait-il infini, si nous n'en faisons partie! Cette maxime de nos saints Livres est d'ailleurs unanimement acceptée. Qui, tout au moins en songeant à son prochain, n'en proclame la vérité? Elle est du reste bienfaisante et encourageante. Bienfaisante en ce qu'elle nous force à dire quand nous sommes devant un miroir : « Mon vieux, sois modeste, car c'est pour une part grâce à toi que le nombre des fous est infini. » Encourageante, puisqu'elle nous permet de penser que les plus grands esprits sont aussi du nombre et qu'entre eux et nous ce ne sera jamais, sous le rapport de la folie, qu'une différence de degré. Si je comprends bien, en effet, certains hommes sont fous à 100 %; d'autres à 80 ou à 50 %. Au-dessous de ce dernier chiffre, il y a lieu de se tenir pour assez bien partagé. En ce qui me concerne, dans mes meilleures périodes, j'ai 75 % de bon sens et 25 % de désordre mental.

— Et moi, mon oncle?

— Quand j'aurai fait le calcul, je vous répondrai. En attendant, faites comme moi bonne figure à mauvais jeu. Puisque cette infirmité est de celles qu'on ne guérit jamais entièrement, efforcez-vous du moins d'en tirer le meilleur parti. Tâchez, premièrement, de reconnaître que vous n'êtes pas plus indigne qu'un autre; deuxièmement, exercez-vous par l'examen de conscience à sentir quand « ça vous prend »; enfin, pour parler ou agir dans les cas importants, attendez que « cela vous quitte »; ainsi deviendrez-vous, mon neveu, un *primus inter pares*, un as dans votre milieu. Croiriez-vous qu'une foule de médiocres...

— Merci!

— ... doivent la brillante situation qu'ils occupent au seul fait d'avoir habilement administré leur folie? S'étant un jour crus destinés à de hauts emplois, ils ont temporairement dit adieu à cette folie, lui fixant rendez-vous pour le lendemain de leur nomination, ou élection. Entre-temps, ils ont donné le change autour d'eux, s'efforçant d'être silencieux ou bruyants, débonnaire ou apprêtés, révolutionnaires ou conformistes selon qu'il paraissait utile à leur dessein. Une fois le but atteint, leur nature a repris le dessus, ils se sont alors débondés afin de regagner le temps perdu; pour avoir fait l'ange jusqu'au jour de leur nomination, ils feront désormais la bête jusqu'à celui de leur démission; et c'est ainsi que beaucoup de personnages en vue semblent avoir si parfaitement perdu la tête.

— Pourquoi dites-vous cela, mon oncle? Avez-vous sujet de vous plaindre de quelqu'un?

— Il ne s'agit pas ici de questions personnelles, mon neveu.

Vous voyez bien que je suis en pleine métaphysique, ou plutôt je fais de l'exégèse. Laissez-moi continuer, je vous prie, sinon je n'arriverai jamais à la lettre de Léocadie.

— Elle a donc écrit une lettre?

— Si vous me demandez d'où vient ce déséquilibre mental auquel, selon l'Écriture, nul au monde n'échappe, je vous répondrai qu'il tient à nos ancêtres, à nos contemporains et à notre physiologie. Songez que chacun de nous compte plusieurs trillions d'ancêtres, où se sont assurément glissés des milliers d'étourdis, de braqués, de forcenés, d'irresponsables. De notre lignage, nous n'héritons pas seulement la forme du nez, la longueur des os, la couleur du poil et des yeux, mais aussi notre complexion intellectuelle et morale. Si nous sommes musiciens dans la famille, c'est que ma feuë mère, votre aïeule, avait un père qui chantait au lutrin le dimanche et jouait de l'accordéon à ses moments perdus. Si nous sommes de nature un peu frondeurs, c'est que nos ascendants ne furent ni mendiants, ni laquais, ni banquiers, ni fonctionnaires, mais cultivateurs; n'ayant pas dû tendre la main pour demander de l'argent ni courber l'échine pour solliciter de l'avancement, ils ont naturellement légué à leur postérité ce goût de l'indépendance qui nous donne souvent tant de fil à retordre. Vous, mon neveu, vous n'êtes bien que là où vous n'êtes pas : je me demande si vous ne devez pas cette humeur aventureuse à votre trisaïeul Théodule Pecquet, qui passa deux fois la mer pour aller acclimater le cheval ardennais en Argentine. Il revint de là pauvre comme Job et marié à une espèce d'Espagnole qui eut seize enfants. Elle bavardait comme une pie, et pour punir les saints qui ne l'exauçaient pas assez vite, elle les mettait en pénitence dans un coffre. Au témoignage de saint Paul...

— Que devint Théodule, mon oncle?

— Il mourut. Cependant, il avait eu le temps de remonter sur sa bête, ainsi que mon grand-père m'a raconté. Ce Théodule était déjà musicien : il jouait du violoncelle pour se consoler de ses peines et aussi, je suppose, pour couvrir le ramage de sa pie d'Espagnole. Saint Paul sentait deux hommes en lui. En moi, j'en sens au moins trente-six qui, à tour de rôle, veulent avoir leur mot à dire et me tirer de leur côté. Souvent ils m'entraînent à quelque sottise. Mais il arrive que je les vois venir de loin et que je leur ris au nez. Qu'ils ressemblent d'ailleurs tous en paix et que ceux d'entre eux qui sont en crédit auprès de Dieu nous aident à les rejoindre au ciel!

Cet été, j'ai perdu mon chien, comme vous savez. Il est à présent, j'espère, dans un coin du paradis avec l'âne de saint Joseph, le loup de Gubbio, le cerf de saint Hubert et tant d'autres bonnes bêtes qui accomplirent sur terre la volonté de Dieu. Notre ami, le chef de gare, qui sait par cœur le *Larousse médical*, le soigna de son mieux. Un jour, je lui dis :

— Qu'est-ce donc qu'il a, mon pauvre chien, que vous n'arrivez pas à le guérir?

— Une pneumonie infectieuse, si mon diagnostic est bon. Cette maladie règne parmi les chiens du pays.

— Mais le mien ne sort jamais et ne reçoit pas de visite!

M. Burtombois me répondit que dans des cas semblables la science vétérinaire incriminait les oiseaux :

— Ce sont eux, dit-il, qui transportent le microbe de ferme en ferme et l'ont donné à votre chien en venant picorer dans sa pâtée.

Je pense que le microbe de la folie se répand de manière aussi imprévue; on se croit prémuni ou invulnérable : et les livres, la presse, les propos, les exemples, le vent qui souffle nous apportent les germes du détraquement dont souffrent nos contemporains. Personne ne peut se flatter d'échapper à cette contagion. Et puisqu'il y a deux milliards d'hommes sur la terre, nous avons donc chacun deux milliards de chances d'être atteints.

— On ne dormirait plus, mon oncle, si on réfléchissait à tout cela!

— Aussi ne convient-il pas d'y songer la nuit, mais il peut être utile d'y penser parfois le jour. Dans le traité que j'avais écrit sur « les Degrés de la folie », *Gradus ad stultitiam*, je lui assignais aussi pour origine l'ignorance et la science, la joie et la tristesse, la concupiscence, l'ambition, l'intempérance, les vocations contrariées, l'oisiveté, le surmenage, le vice et même la vertu mal entendue. Vous retrouverez tout cela en fouillant mes tiroirs. J'exposais enfin comment l'estomac, le foie, les reins, la vessie et les autres organes de l'homme peuvent contribuer à lui mettre la tête à l'envers. Que d'hérésies sont nées des digestions laborieuses de leurs inventeurs! Que de métaphysiques, d'éthiques et de théodécées sont dues aux habitudes physiologiques des penseurs qui les ont confectionnées! On n'imagine pas comme l'orthodoxie de la pensée et de la conduite peuvent être tributaires d'une bonne santé et d'une intelligente hygiène. Savez-vous pourquoi j'aimais tant la lecture, autrefois?

— Parce que vous ne trouviez pas à vous occuper dans la paroisse? Si j'avais été votre évêque...

— Laissez mon évêque tranquille. Le Saint-Esprit l'a toujours bien inspiré à mon sujet. D'abord, je lisais pour apprendre ce qu'avait pu penser avant moi et sans moi l'humanité, ce qui m'épargnait de vouloir découvrir l'Amérique, et beaucoup d'autres démarches également superflues. Mais je lisais aussi pour déceler le degré de sagesse ou de folie de celui qui écrivait. L'auteur me semblait-il un peu sensé, je recherchais comment il s'y était pris pour échapper à l'universelle contagion et m'efforçais de profiter de sa réussite. Paraissait-il, au contraire, plus atteint que moi-même, je me félicitais de n'avoir pas encore contracté toutes ses manies. Lu de la sorte, tout devient divertissant et profitable : poèmes, discours, préfaces, romans, pamphlets, manuels, jusqu'aux journaux quotidiens et aux partitions d'opéra.

— Léocadie a remarqué que vous teniez maintenant sous clef la *Revue des Deux Mondes*.

— C'est sa faute! Elle mettait trop de sauce et de confiture dans les romans d'Henry Bordeaux et de Paul Bourget! Le baron de Béviusse, qui me prête la revue, commençait à en avoir assez de relever les empreintes digitales de Léocadie sur les passages les plus intéressants.

— Quelles histoires! Il n'y a qu'ici que pareilles choses se passent.

— Croyez bien que cela ne va pas mieux ailleurs! Comparée à beaucoup d'autres, Léocadie est encore assez passable. Sans doute battait-elle la campagne, le jour qu'elle voulut pousser son filleul dans le calendrier. Mais chez elle les accès de délire sont toujours de courte durée, tandis que bien des femmes ne sortent d'une crise que pour retomber dans une autre. Elles courent après l'impossible et ne songent qu'à réaliser des personnages imaginaires. Elles se grisent, se droguent, rêvassent, se maquillent, changent la couleur de leurs cheveux et la forme de leurs sourcils, ne tiennent pas en place et jamais ne trouvent une bonne assiette. Ce sont là des signes d'une folie assez prononcée.

« La sagesse consiste au contraire, à suivre sa prédestination comme fait le plus souvent Léocadie. Aussi ne connaît-elle ni les larmes, ni les dépressions nerveuses qui indiquent l'écroulement des ambitions exagérées. Mon service et le soin de la basse-cour lui suffisent. Si elle lit quelques romans édifiants, c'est pour se changer les idées et se hausser au niveau intellectuel de son maître. Je ne l'ai jamais entendue se plaindre de n'être pas mariée. Elle n'en veut ni à Dieu ni aux hommes de n'avoir pas eu toute sa part de bonheur ici-bas. Elle exerce la charité à mes dépens et même aux siens. Elle n'aime pas mieux les bêtes que les gens. Et puis, elle est restée aussi idéaliste qu'à vingt ans. Nul plus qu'elle ne s'intéresse au triomphe du vrai, du beau et du bien. A la Fête-

Dieu dernière : « Avez-vous remarqué, me dit-elle, comme M. Burtombois s'est découvert au passage de la procession ? Il fera sûrement une bonne mort, car il commence à bien observer la loi naturelle. Croyez-vous qu'il appartienne déjà à l'âme de l'Eglise ? » L'autre semaine, voyant la soutane du curé d'Hombiémont tachée de prise et d'huile, elle lui fit endosser ma vieille capote et mit trois heures à dégraisser son vêtement. Lorsqu'elle eut fini : « Il faut vous troussez, dit-elle, quand vous allez en vélo et pencher la tête en avant quand vous prenez. Voulez-vous maintenant que je remmaille vos bas ? On voit les trous à deux lieues loin ! » Hier encore, elle m'apportait vingt francs à faire parvenir aux lépreux de Molokai.

« Je ne dis pas que Léocadie soit une des plus belles réussites du Bon Dieu. Mais c'est une créature harmonieuse, pittoresque, utile, qui tient une place honorable dans le plan divin. Comme l'auteur de *l'Imitation*, elle sait que l'œil n'est jamais rassasié de voir, le corps de sentir, le cœur d'aimer, et l'homme de satisfaire ses passions et de faire des bêtises. Elle a choisi de rester Léocadie tant qu'elle sera sur terre et d'attendre le ciel pour la réalisation de ses autres désirs. Quand elle mourra, écrivez sur son souvenir mortuaire, si je ne suis plus là : « C'était une femme de bien, aimant son prochain, servant le clergé et craignant Dieu, et qui n'ajouta pas notablement au désordre d'ici-bas.

— Vous me racontiez qu'elle avait voulu mettre son filleul sur les autels. Duquel s'agit-il ? Elle en a une douzaine !

— Ah ! c'est vrai, dit le curé Pecquet en s'assurant que la porte de la cuisine était bien fermée. Mille excuses ! Mais cela fait partie de mes manières à moi de défendre le pour quand j'entends plaider le contre.

Et tirant de sa poche un papier aux plis fatigués : « Voici sa lettre », dit-il, « c'est le destinataire qui me l'a renvoyée. »

« MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

« Je me permets de venir vous parler d'une affaire dont je n'ai pas osé vous entretenir lorsque vous prêchiez à Bétaumont. Mais je m'explique parfois mieux de loin que de près. Il va sans dire que je n'ai pas soufflé mot de ce projet à M. le curé Pecquet qui pourrait l'écraser dans l'œuf, ce qui serait peut-être contraire à la gloire de Dieu. Nous le mettrons au courant plus tard, s'il y a lieu.

« Vous savez que ma sœur Céline, mariée à l'instituteur de Compogne, a perdu l'an dernier un petit garçon de huit ans mon filleul. Je l'avais fait appeler Lucien-Joseph, en l'honneur de mon bon maître dont tels sont les deux principaux prénoms.

« Peut-être avez-vous vu, en venant vous laver les mains à la cuisine, une petite image encadrée de violet, piquée au mur, à côté de la pompe. C'était le portrait du petit ange. J'en avais placé un autre dans votre chambre à coucher, juste au-dessus du lavabo. Vous n'avez pu faire autrement que de les remarquer. Je vous avais pareillement remis un de ses souvenirs mortuaires. Vous l'aviez placé dans votre bréviaire. J'espère que vous ne l'aurez pas perdu dans vos courses apostoliques. Il ne m'en reste malheureusement plus, sinon j'en aurais joint quelques-uns à cette lettre. Nous en ferons imprimer de nouveaux, si c'est nécessaire. Le texte du souvenir pieux a été rédigé par M. le curé Pecquet lui-même. Je vous le transcris ici à toutes fins que de raison :

*A la mémoire
de
notre cher enfant
Lucien-Joseph Dombret
né à Compogne, le 16 juillet 1924
et retourné à Dieu le 12 décembre 1932.*

Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.

(MATH., V. 8.)

Je vous bénis, ô mon Père, d'avoir caché ces choses sublimes aux savants de ce monde et de les avoir révélées aux enfants.

(MATH., XI. 25.)

Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car leurs anges voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux.

(MATH., XVIII. 10.)

Malheur à ceux par qui les scandales arrivent ! Quiconque scandalise un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on le jetât dans la mer avec une meule de moulin au cou. (LUC, XVIII. 1-2.)

Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement. (4^e Comm. de Dieu.)

Alors on lui présenta de petits enfants pour qu'il leur imposât les mains et priaît pour eux. Et comme les disciples critiquaient, Jésus dit : « Laissez venir à moi ces enfants, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. » (MATH., XIX. 13-14.)

« Ce sont là certes, mon Père, de belles paroles. Malheureusement, elles sont toutes empruntées à l'Evangile et ne font point connaître la vie édifiante et la sainte mort du petit Lucien-Joseph.

« C'est surtout depuis que vous êtes venu à Bétaumont et que vous nous avez tant parlé d'enfants morts en odeur de sainteté, que je déplore l'insuffisance de cette rédaction. Pour une fois, M. l'abbé Pecquet n'a pas été tort inspiré. Ou plutôt, il ne s'est pas douté de la richesse d'âme de mon filleul et du parti qu'on en pouvait tirer. Vous dirai-je qu'avant d'avoir lu les biographies que vous avez recommandées, moi non plus je ne pensais pas qu'on pût faire canoniser les enfants en Cour de Rome. Vous m'avez ouvert les yeux et aujourd'hui je me demande pourquoi mon filleul ne pourrait entrer en lice. N'allez pas croire, mon Père, que j'en fasse une question de famille ou d'amour-propre. Mes intentions sont beaucoup moins terre à terre. Tout au plus ai-je songé que l'Ardenne n'a plus donné de saint au calendrier depuis saint Hubert et qu'il serait temps qu'un de nos compatriotes montât, de nouveau, sur les autels.

« Pour ne pas rester dans le vague, je vous proposerai donc, Très Révérend Père, de consacrer les dernières années de votre carrière à cette noble cause.

« Vous devriez rédiger, sur Lucien-Joseph, un livre dont vous répandriez des exemplaires dans toutes les paroisses où s'exerce votre saint ministère. J'en placerais, de mon côté, à Bétaumont avec l'autorisation de M. le curé. S'il y a des dépenses à engager, je suis prête à sacrifier quelques économies. M^{lle} Céleste est dans les mêmes dispositions et nous trouverons bien d'autres personnes encore pour nous aider. Reste à savoir ce que vous mettrez dans votre brochure. De cela vous êtes meilleur juge que moi, mais vous n'avez qu'à faire comme les autres auteurs qui écrivent si facilement de gros livres.

« Sans doute devrez-vous entreprendre une enquête pour découvrir quelques détails qui se rapportent à notre héros. Habilement interrogés, ma sœur, mon beau-frère et M. le curé de Compogne vous en fourniront à profusion. Moi-même je vous dirai tout ce que je sais et je vous donnerai à manger quand vous viendrez dans le pays. Ne balancez pas à vous mettre en route, car nous avons maintenant des autocars en Ardennes, sans compter que plusieurs membres de ma famille ont une camionnette, une moto ou un side-car.

« Vous vous souvenez sans doute de M^{lle} Céleste, qui est allée vous voir à la sacristie. C'est la femme de chambre de M^{me} la baronne de Béviusse. Elle porte lorgnon et se place à l'église au pied de la chaire de vérité, derrière sa maîtresse. Vous devez bien savoir qui je veux dire. Autrefois elle était institutrice, mais une surdité précoce l'a contrainte à accepter des fonctions qui sont au-dessous de son mérite. C'est elle-même qui m'a aidée

dans la confection de cette lettre, car M. l'abbé Englebert n'a pas consenti à me prêter son assistance. Je vous dirai entre parenthèses, mon Père, qu'on ne peut guère compter sur le neveu de M. le Curé pour le succès de notre entreprise. Je l'ai sondé, sans en avoir l'air, lui parlant des jeunes serviteurs et servantes de Dieu que vous savez. Il m'a répondu des paroles incohérentes : « Léocadie, a-t-il dit, je ne cherche que trois choses ici-bas : un peu de vérité, un peu de poésie et un peu de nourriture. Pour la vérité, j'ai Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour la poésie, j'ai saint François d'Assise et mon oncle; pour la nourriture, j'ai votre cuisine quand je suis à Bétaumont. » Enfin j'ai bien senti que je devais le laisser tranquille. Mais M^{lle} Céleste, qui n'a guère moins d'instruction, est entrée tout de suite dans mes vues, pour ne pas dire qu'elle m'avait devancée. Elle s'est aussitôt mise à la besogne et a dressé le plan ci-joint qui vous servira à écrire la brochure susdite :

» *Titre* : « Une Fleur mystique des bois d'Ardenne ».

» *Préface* : La demander à un personnage en vue : un chanoine ou un académicien.

» *Première partie* : Considérations générales sur le dévergondage des mœurs et la ruine de l'esprit de famille à notre triste époque. Ce sombre tableau fera un beau contraste avec la deuxième partie, car, d'une part, on aura l'ombre, et de l'autre, la lumière.

» *Deuxième partie* : L'édifiante existence du petit Lucien-Joseph : avant, pendant et après :

» 1^o Avant : ses ascendances paternelle et maternelle : de part et d'autre, on compte des prêtres et des religieuses. Inutile de me nommer, moi sa marraine, ou, si on le fait, s'exprimer avec discrétion. M^{lle} Céleste vous permet de faire mention d'elle, bien qu'elle ne soit pas de notre famille.

» 2^o Pendant :

» a) Ses actions : baptême, première communion, confirmation, obéissance, pureté, application en classe, piété, maladie, mort, etc;

» b) Ses écrits : j'ai conservé toutes ses lettres de Nouvel An et je possède tous ses cahiers de classe. Il est évident qu'on n'y peut rien trouver de contraire à la foi et aux mœurs;

» c) Ses paroles : on vous les répétera au cours de l'enquête.

» 3^o Après : Ici vous raconterez les miracles s'ils s'en produit. Je puis toujours, en attendant, vous signaler que M^{lle} Céleste et moi, il nous est impossible de songer à Lucien-Joseph sans nous sentir meilleures, et nous croyons avoir obtenu plusieurs faveurs spirituelles dues à son intercession.

» *Conclusion* : La faire comme vous jugerez bon, ajoutant qu'il n'est aucunement question de vouloir prévenir la décision de l'Eglise.

» Mon Très Révérend Père, je vous ai ouvert mon cœur. A vous de tirer le meilleur parti de ce que je vous ai confié.

» Je ne vous cacherai pas que je suis partagée entre deux sentiments contraires, tantôt souhaitant la glorification de mon filleul, tantôt portée à laisser les choses en l'état. Il est souvent bien difficile de savoir à quel parti se ranger! Pour dire vrai, c'est vous qui m'avez inspiré de m'occuper de cette affaire et c'est M^{lle} Céleste qui m'a conseillé de suivre cette inspiration. Elle ne voit aucune difficulté à introduire la cause de Lucien-Joseph en Cour de Rome et prétend qu'une fois canonisé il réussira peut-être à devenir docteur de l'Eglise. Je n'ose, pour ma part, aller jusque là.

» Daignez agréer, Très Révérend Père, l'expression de ma parfaite considération et de mon respectueux dévouement.

» LÉOCADIE TRIBOLET.

» P. S. — Après le départ de M^{lle} Céleste, j'ai décacheté ma lettre et j'ai remis la main à la plume pour ajouter ce petit mot. Je tiens à vous dire, mon Père, de ne rien faire sans être d'accord avec M. le curé Pecquet. Il faut que vous sachiez que la femme de chambre de M^{me} la baronne de Béviusse est sortie deux fois du couvent et a déjà tâché de faire canoniser son neveu à elle. Ça n'a pas réussi, personne n'ayant consenti à s'en occuper. Elle parlait aussi de fonder une nouvelle congrégation de religieuses qui auraient réformé le clergé et prêché des retraites dans les couvents. Mais on ne l'a pas laissé faire. Elle est fort exaltée et écrit parfois des lettres anonymes à M. le curé. Enfin, nous serons bientôt tranquilles, puisqu'après les chasses, elle retournera à la ville avec ses maîtres. Ce sera peut-être, alors, le moment de ne plus nous occuper de cette ennuyeuse affaire. »

OMER ENGLEBERT.

(A suivre.)

L'alliance prussienne

Après l'alliance américaine — qui date déjà et qui est très différente en qualité et en degré, — la Grande-Bretagne en arrive à une alliance avec la Prusse.

Le lecteur se rappellera peut-être que nous nous demandions, ici, il y a quelques années, si l'Angleterre ferait bien de s'allier avec les Etats-Unis contre l'Europe en matière de dettes et de politique générale, ou s'il était préférable qu'elle se tint du côté européen. Peu après nous fimes remarquer que la décision était tombée et qu'une entente unilatérale avec l'Amérique avait été décidée, entente par laquelle l'Angleterre donnait tout et ne recevait rien. Cette politique n'a pas encore sorti tous ses effets, mais ceux enregistrés jusqu'à présent ne sont guère brillants. Nous avons été entraînés à investir des millions (qui ne nous seront jamais rendus) en Europe centrale dans le but de soutenir ce qui était alors la politique financière américaine. Nous avons versé des millions directement aux Etats-Unis. Nous avons subi l'une rebuffade après l'autre de la part de ceux-là mêmes que nous nous étions engagés à servir. Nous avons imploré leur pitié et nous nous sommes vantés de leur protection : l'une et l'autre nous furent refusées.

Aujourd'hui, l'Angleterre s'est embarquée pour une autre expérience semblable. Il y a quelques semaines on pouvait encore se demander si la Grande-Bretagne se rangerait aux côtés de l'Allemagne révolutionnaire ou si elle coopérerait à l'effort qui veut neutraliser le danger que présente cette Allemagne. Il est maintenant possible de répondre à la question. Nous sommes engagés à soutenir l'Etat qui se qualifie lui-même de « Troisième Reich », ce qui n'est — et ne sera jamais tant qu'il durera — qu'un autre nom pour « Prusse », et pour ces Allemands que la Prusse a conquis : la majorité de la race allemande. Le jeune Hindenburg, qui fit la révolution, a reçu — d'après nos journaux — une grande propriété, don de l'Etat; les gouvernements des Etats allemands moins importants, et qui faisaient contrepoids à la Prusse, ont été supprimés; l'Allemagne catholique a capitulé et s'est soumise à Berlin. Ce nouvel état de choses, observé en Angleterre avec un étonnement tournant à l'admiration, va être dorénavant soutenu par la Grande-Bretagne. La décision est prise; la politique établie.

Cinq forces ont conduit à cette politique et pas une seule force nationale importante ne s'y est opposée. Donnons ces cinq forces dans leur ordre d'importance :

1^o Les banques, organisées sous la direction de la Banque d'Angleterre, sont maintenant étroitement liées au système prussien. Elles espèrent, en le soutenant, recouvrer tôt ou tard quelque chose de l'argent (notre argent) qu'elles jetèrent follement dans l'abîme allemand. D'autre part, elles adhèrent toujours à l'ancienne doctrine qui tient que le Prussien, plus « efficient » que n'importe qui sur le Continent européen, finira bien par dominer et par s'enrichir. Malgré de récentes et amères expériences, les banques conservent l'illusion qu'une fois enrichie, l'Allemagne leur paiera les intérêts d'emprunts depuis longtemps reniés ! Le monopole bancaire n'est plus le facteur tout-puissant qu'il était avant la chute de la Livre sterling, mais il reste toujours la plus puissante des influences qui gouvernent l'Angleterre. Or, c'est actuellement un lieu commun que la Banque d'Angleterre soutient activement le mouvement dont Hitler est le drapeau.

2^o Le deuxième facteur important dans la détermination de la politique britannique est le haut commerce en tant que distinct de la puissance purement financière des banques. Le haut commerce anglais a toujours été favorable à la Prusse en vertu de l'argument de « l'efficacité » ; par le fait aussi qu'il est très engagé dans les activités économiques du Reich ; à la suite d'une ignorance correspondante des autres pays ; enfin parce que le haut commerce anglais a ceci de commun avec celui du Reich de posséder un personnel en grande partie juif. N'oublions pas que la Prusse hitlérienne, si elle persécute les juifs pauvres et professionnels, n'a pas touché à un cheveu d'un banquier juif ou d'un grand industriel juif.

3^o Puis vient, presque aussi important que le deuxième facteur, la « presse jaune », les journaux vulgaires et démagogiques avec leurs tirages énormes. Ces journaux sont bien plus puissants en Angleterre que leurs pareils ne le sont aux Etats-Unis. Ils sont infiniment plus puissants que n'importe quel journal du Continent où, d'ailleurs, il n'y a pratiquement pas de « presse jaune ». Depuis quelques semaines, notre presse, de plus en plus, soutient activement le nouveau gouvernement allemand. Chaque jour elle a crié à des millions de lecteurs anglais, comme un haut-parleur le ferait, comme une publicité lumineuse le ferait, l'écroulement nécessaire de l'Autriche, l'agrandissement nécessaire de la Prusse, le droit que possède celle-ci de recourir à n'importe quelle monstruosité oppressive.

4^o Le facteur le plus important après cela est constitué par les fonctionnaires permanents, le *Foreign Office*, et, dans un degré moindre, la Trésorerie. La généralité de ces fonctionnaires s'est prononcée, plus particulièrement le *Foreign Office*. La diplomatie anglaise mise sur le cheval prussien et l'aidera à gagner la prochaine course.

5^o En dernier lieu viennent les politiciens. Ils sont un peu plus influents qu'ils ne l'étaient avant l'écroulement de la Livre sterling, mais ils ont toujours moins de puissance que les fonctionnaires permanents, et beaucoup moins que la « presse jaune » qui les terrifie. Ils sont bien moins influents que les grandes forces capitalistes de la Finance, de la production et des transports. Il est notoire que les politiciens sont divisés. Parmi la majorité, certains sont partisans d'une politique qui ne s'engagerait que jusqu'à mi-chemin, et tous préfèrent les délais et les attermoissements ainsi que certaines petites concessions temporaires à l'opinion de tout ce qui, en Europe, contient encore l'agression prussienne. Une minorité doute de la sagesse de cette politique. Mais il est également notoire que les politiciens qui soutiennent la poli-

tique actuelle ont, jusqu'à présent, eu le dessus. Ils ont exclu du gouvernement les plus déterminés de ceux qui s'opposent à la menace prussienne.

* * *

La décision d'aider la Prusse par une neutralité bienveillante est la dernière en date d'une sinistre et longue liste de gaffes politiques commises depuis vingt ans. Quelques jours avant la Grande Guerre, nos hommes publics anglais nous affirmaient que jamais la paix n'avait été aussi assurée. Après la Victoire, Constantinople fut perdue par l'écroulement d'un extravagant appel au secours qui échoua. Plus tard on nous affirma que le Reich était devenu républicain et pacifique. Un peu plus tard, que le régime fasciste italien ne pouvait pas durer. Puis on nous dit, et sur quel ton !, que nos finances anglaises étaient parfaites et que la Livre ne perdrait pas un iota de sa valeur-or. Plus tard eurent lieu les visites futiles aux Etats-Unis avec leur mauvaise rhétorique, et leur diplomatie plus mauvaise encore. Puis la honteuse et ridicule « Conférence économique » où la Grande-Bretagne fut la risée du monde.

La politique qui veut accorder à la Prusse l'appui moral de notre neutralité dans la crise qui approche vient après une suite ininterrompue de fautes qui commença par la certitude que la révolte irlandaise serait écrasée. La décision de soutenir l'Allemagne aujourd'hui en s'abstenant de se prononcer ouvertement contre elle n'est que le dernier chaînon d'une chaîne dont chaque anneau précédent était une erreur.

A propos de la grave décision qui a donc été prise, le citoyen privé, qui, en fin de compte, est celui qui souffre des conséquences de la politique de son pays, a deux questions à poser. Une première : cette décision est-elle sage ? Une seconde : si elle n'est pas sage, pourra-t-on renverser la vapeur en temps utile pour éviter une catastrophe ?

A la première question, la réponse paraît être : non, ce n'est pas sage. La Prusse est certainement décidée à pratiquer avec ses voisins le chantage à la guerre, et, d'aller, éventuellement, jusqu'à leur faire la guerre.

Pour justifier la politique actuelle de l'Angleterre on prétend que la Prusse ne peut manquer de la gagner, cette guerre, et qu'il est donc sage de se ranger aux côtés du vainqueur. Dans tous les cas, ajoute-t-on, et même si nous avons misé sur le mauvais cheval — à mettre les choses au pire — nous pourrions éviter les conséquences d'une pareille erreur.

Ces deux postulats sont tenus pour certains par le haut commerce, par les banques, et — ce qui est plus sérieux — par les gens instruits des administrations permanentes. L'opinion de la presse démagogique n'a pas de valeur en soi, mais elle est la même.

Or, tout cela est erroné. Les voisins de la Prusse ne se laisseront pas bluffer, car il s'agit pour eux d'une question de vie ou de mort. Ils accepteront certainement le défi. Mais, en cas de guerre, les chances ne sont pas en faveur mais contre une victoire prussienne. La Prusse n'aura pas, cette fois, l'avantage de la surprise. Elle n'aura pas d'alliée armée, car l'Italie, bien qu'aimant les négociations, ne sera pas, en fin de compte, une alliée. Et l'aide anglaise, quelque sympathique qu'elle soit, ne peut, par manque d'instrument offensif effectif, aller au delà de la neutralité bienveillante.

Les voisins de la Prusse, si la Prusse bouge, seront forcés de l'attaquer et dans une lutte à mort. Car l'alternative est claire : ou abatte la Prusse ou être tué par elle, ce qui serait aussi la fin de la civilisation occidentale.

Quant à la question de savoir si, nous étant trompés, nous Anglais, nous pourrions revenir en arrière, la réponse est moins certaine. Dans tous les cas, notre possibilité de retraite diminue chaque jour. Plus nous approchons de la crise finale, et plus nous serons acculés à prendre parti.

Ceux qui persistent à parler de « ne pas s'en mêler », ou bien s'en tiennent au bavardage parlementaire qui n'est plus pris au sérieux par personne, ou bien sont tellement ignorants du monde, que leur jugement est sans valeur. Il ne pourra y avoir et il n'y aura pas de neutralité dans l'horrible aventure dont la Prusse menace l'Europe. Elle seule désire s'agrandir et, si on le lui refuse, de faire la guerre. Quiconque s'abstient de s'opposer à sa volonté est en réalité son instigateur et son complice. Il sera tenu pour co-responsable. Son sort, demain, sera celui de la Prusse elle-même.

HILAIRE BELLOC.

Lettres de Goethe⁽¹⁾

NOTE LIMINAIRE

La « chère inconnue » qui fut, pendant si longtemps, la confidente de Goethe, et qui, pourtant, ne vit jamais son illustre correspondant, celle que l'auteur des *Affinités électives* devait nommer plus tard « l'amie que mon cœur connaît depuis les temps les plus éloignés, mais que mes yeux n'ont jamais vue », la comtesse Augusta-Louise de Stolberg-Stolberg avait vingt-deux ans lorsqu'elle reçut, en 1775, par l'entremise de son frère Frédéric, la première lettre du poète. Née le 7 janvier 1753, elle menait à cette époque une vie calme et retirée dans l'île de Seeland, dans la province de Holstein. Son père, le comte Christian-Günther de Stolberg, occupait à Copenhague, depuis 1756, les fonctions de maréchal de la Cour auprès de la reine douairière Sophie-Madeleine. Quant à sa mère, morte en 1773, elle avait laissé, chez tous ceux qui l'avaient approchée, le souvenir d'une personne pieuse et sensible, d'une « belle âme », comme on disait alors dans les milieux piétistes allemands.

Après la mort de ses parents, Augusta reporta tout son amour sur ses deux frères, Christian et Frédéric-Léopold. Elle épousa, le 8 août 1783, son beau-frère, le comte Pierre-André de Bernstorff, veuf en premières noces d'Henriette de Stolberg, et père de nombreux enfants. Frappée par une succession de deuils cruels, Augusta consacra le reste de ses jours à l'éducation de ses nièces et de ses neveux. Elle mourut à Kiel, ayant atteint le même âge que Goethe, — quatre-vingt-deux ans —, le 30 juin 1835.

Ses lettres ne nous sont malheureusement pas parvenues, car Goethe les brûla en 1797, en même temps qu'un certain nombre de documents concernant sa vie personnelle : nous savons que l'auteur de *Faust* n'aimait pas les souvenirs. Une lettre, cependant, échappa à la destruction : celle qu'Augusta lui écrivit après un silence de plus de quarante années, pour le conjurer de détourner ses regards des plaisirs terrestres, afin de retrouver « Celui, hors duquel il n'existe ni salut, ni béatitude ». Cette lettre est une des exhortations les plus déchirantes et les plus solennelles qui soient jamais sorties d'un cœur féminin. A elles seules, ces pages, d'une élévation et d'une humanité admirables, suffisent à nous prouver que Goethe n'avait pas choisi une confidente indigne de lui, et qu'Augusta de Stolberg méritait la confiance de celui qui lui avait

(1) La librairie Stock, à Paris, publiera prochainement les *Lettres de Goethe à Augusta de Stolberg*, traduites par J. Benoist-Méchin. Nous devons à la grande obligeance des éditeurs la publication, ici, en primeur, de la note liminaire, de la seule lettre conservée d'Augusta de Stolberg — lettre pathétique et admirable — et de la réponse de Goethe.

demandé, dans un moment d'angoisse, de « le sauver de lui-même (1) ».

On chercherait en vain, dans toute la correspondance de Goethe, des aveux plus personnels et plus spontanés de ses tourments et de ses espoirs. Les dix-neuf lettres adressées par lui, entre 1775 et 1823, à Augusta de Stolberg forment, dans leur succession, un des tableaux les plus saisissants de sa personnalité et de sa vie. L'on y voit, pris sur le vif, les méthodes de travail et les occupations journalières du poète, les visites qu'il reçoit, et les hommages qu'on lui rend. C'est un miroir limpide dans lequel se reflètent « tous les traits du visage ». Fidèle à une méthode qu'il devait porter plus tard à une suprême perfection, il s'est plu à nous décrire les détails les plus infimes de son existence « afin », comme il le dit lui-même d'une façon si frappante, « de conjurer les esprits par un regard concret ». Au physique, comme au moral et au spirituel, tout Goethe est là.

* * *

On peut répartir ces lettres en trois périodes, dominées chacune par la figure d'une femme qu'il a aimée. Nous y distinguons tout d'abord (lettres I à VIII), le Goethe tumultueux du *Sturm und Drang*, l'auteur déjà célèbre de *Werther* et de *Goetz*, animé d'impulsions contradictoires, nouant mille intrigues à la fois, plus occupé, semble-t-il, de ses habits brodés et de ses costumes de bal que des poèmes qu'il griffonne rapidement entre deux rendez-vous d'amour. Il s'abandonne entièrement aux plaisirs du moment et se jette aveuglément dans le tourbillon de fêtes et de mascarades, dont l'Europe ne se réveillera qu'au lendemain de Valmy.

Aveuglément? Non pas! Qui osera prétendre que ces prunelles si largement ouvertes sur le monde aient jamais manqué de lucidité? Ce jeune homme, nourri de Spinoza et d'Euripide, sait parfaitement où il va et que « le néant dont il s'enivre » n'est que le masque derrière lequel son génie s'épanouit lentement, et acquiert peu à peu la solidité d'un tissu d'or. « Je me laisse entraîner je ne sais où, écrit-il le 19 septembre 1775, je me contente de tenir le gouvernail d'une main ferme ». On ne risque guère, dans ces conditions, de faire naufrage. Ce groupe de lettres est contemporain de son idylle avec Lili Schönemann. Dès la seconde (datée du 13 février 1775), nous le voyons faire la cour à une « gracieuse blondine », qui n'est autre que sa future fiancée. Fiançailles malheureuses et bientôt rompues. Dans la neuvième lettre, datée du 20 septembre de la même année, nous lisons déjà ces lignes laconiques et significatives : « Suis allé à la Comédie. Ai dit sept mots à Lili ». Peu de jours auparavant, il avait témoigné sa crainte de l'instant où elle lui deviendrait indifférente, et où il en serait désespéré : « Pourtant, ajoutait-il, je resterai fidèle à mon cœur », c'est-à-dire à lui-même. L'auteur de *Werther* était, dans la vie, le moins werthérien des amants.

* * *

Le second groupe de lettres (IX à XVIII) est consécutif à son installation à Weimar. Nous y voyons Goethe se transformer insensiblement au contact de la nature et de la vie de cour, à laquelle l'astreignent ses nouvelles fonctions auprès du grand-duc Charles-Auguste. Le poète bouillonnant de *Stello* et des premières scènes de *Faust* s'achemine lentement vers l'architecture classique du Tasse et d'Iphigénie. L'étoile de Lili Schönemann pâlit à l'horizon, tandis qu'un astre nouveau rayonne au firmament : sur

(1) Dans un de ses *Aperçus* (daté du 8 mars 1932), qui forment une des cimes de la critique goethienne, Charles Du Bos a analysé avec sa pénétration coutumière le sens et la portée de cette ultime tentative pour convertir au christianisme l'auteur de *Poesie et Vérité*. C'est à lui que je dois d'avoir connu les lettres à M^{me} de Stolberg. Je lui en renouvelle ici ma reconnaissance.

toutes ces lettres s'étend l'influence apaisante de M^{me} de Stein.

Enfin, le troisième groupe se compose des deux dernières lettres du recueil : l'appel ultime d'Augusta, daté du 15 octobre 1822, et la réponse de Goëthe, du 17 avril 1823. Goëthe, à ce moment, relève de maladie. Une grave péricardite a mis ses jours en danger. Dans quelques mois, il ira prendre les eaux à Marienbad, où il retrouvera la dernière grande passion de sa vie : Ulrike de Lewet-zow. Ce n'est plus l'adolescent impétueux des premières missives, ni l'Apollon rayonnant des années intermédiaires. C'est un vieillard qu'emplit une auguste maturité, un sage parvenu aux cimes de son génie. Il est à la veille d'écrire les scènes finales de *Faust*, de terminer *Wilhelm Meister*, de mettre la dernière main à la *Métamorphose des Plantes* et à la *Théorie des Couleurs*. C'est au plus profond de sa conscience et de son expérience de septuagénaire que Goëthe va puiser les arguments de sa réponse. De tout temps il a su que le passé appartient au diable le présent à l'homme, et l'avenir aux dieux. Mais voici que cette frange étroite assignée à l'humain, délicieusement protégée du rêve et du remords, s'est gonflée peu à peu, pour contenir l'éternité : « J'ai toujours été loyal envers moi-même, et envers les autres, et dans toutes mes actions terrestres j'ai fixé mon regard sur le but le plus haut... » Son style et sa pensée atteignent alors une ampleur presque divine, et si grande est la majesté de ses accents, que l'on croirait voir Jupiter lui-même se relever une dernière fois, et rendre grâce au Destin qui lui accorde de contempler encore la lumière du soleil.

* * *

« Le désir de l'amour exige la présence » ; ces mots traduisaient pour Goëthe une sorte de décret souverain, reconnu dès sa jeunesse, et auquel il devait rester fidèle toute sa vie. Sa poésie, comme sa philosophie, sont celles de la *présence*. « On ne peut sonder le cœur humain, avait-il coutume de dire, qu'avec le regard de feu de l'instant ».

Pourtant, les lettres à M^{me} de Stolberg font exception à cette règle ; elles représentent dans l'œuvre de Goëthe un élément d'absence et de rêve dont on chercherait en vain l'équivalent ailleurs. Dans ce dialogue dont, hélas, une voix s'est perdue, l'amour des sens s'efface devant l'amour de l'âme et de l'imagination, — Eros, ici, s'incline devant Psyché.

Aussi, n'est-il pas exagéré de dire que ces quelques feuillets, miraculeusement préservés de l'oubli, confèrent à l'univers goëthien une dimension supplémentaire, et illuminent le front du poète d'une clarté renouvelée.

J. B. M.

LETTRE DE LA COMTESSE AUGUSTA DE STOLBERG A GOËTHE

B. : le 15 oct. 1822.

Reconnaissez-vous, si je ne me nommais pas, l'écriture des temps passés, et la voix qui, jadis, vous était bienvenue ? C'est moi, Augusta, la sœur des frères Stolberg, si ardemment regrettés et pleurés à chaudes larmes ! S'ils pouvaient seulement se joindre à moi, du haut du céleste séjour où ils contemplent Celui en lequel ils croyaient ici-bas, pour vous implorer : « Cher, cher Goëthe, cherchez Celui qui se laisse trouver si volontiers, croyez, vous aussi, en Celui auquel nous avons cru durant toute notre vie » ; et ceux qui jouissent de la vision béatifique ajouteraient : « Celui que nous contemplons à présent » — et moi je dis : « Celui qui est la vie de ma vie, la lumière de mes jours troublés, et qui fut, pour nous trois, le chemin, la vérité et la vie, notre Seigneur et notre Dieu » ; et à présent il vous parle aussi au nom de mes frères décédés, qui exprimèrent si souvent ce vœu avec moi : « Cher, cher Goëthe, vous l'ami de notre jeunesse, goûtez, vous aussi, à ce bonheur

qui nous fut départi dès notre vie terrestre, la Foi, l'Espérance et la Charité ». Et les défunts ajoutent ces mots : « La certitude et la paix éternelle vous attendent ici ». — Je ne vis plus, il est vrai, que dans l'espérance de l'avenir, mais dans une espérance si fervente, et qui s'est muée pour moi en une telle certitude, que j'ai peine parfois à en réprimer le désir. — J'ai relu, une fois de plus, ces jours-ci, toutes vos lettres, — « *the songs of other times* » — j'ai entendu vibrer, de nouveau, la harpe de Selma. Vous avez été si bon pour la petite Stolberg, — et toute la bonté de mon cœur allait aussi vers vous, — cela ne peut sombrer à jamais, mais doit se concilier pour l'éternité. — J'ai souvent pensé que cette amitié qui fut la nôtre, — que cette floraison de notre jeunesse devait porter des fruits éternels, et c'est pourquoi je me suis sentie bouleversée en relisant vos lettres et c'est pourquoi j'ai pris la plume. — Vous m'avez suppliée un jour, dans une lettre, « de vous sauver ». — Il va de soi que je ne prétends à rien de tel, mais en toute simplicité, je vous conjure de vous sauver vous-même ! N'est-il pas vrai que votre prière m'en donne le droit, dans une certaine mesure ? — Je vous implore inlassablement d'entendre mes paroles, la voix de mes frères qui vous aimaient si tendrement. — Voici donc exprimé mon vœu le plus pressant, celui auquel si souvent j'ai voulu donner voix. Oh ! je vous prie, je vous supplie, cher Goëthe, abandonnez tout ce que le monde a de mesquin, de vain, de terrestre, et de mauvais, — tournez votre regard et votre cœur vers ce qui est éternel. — Il vous a été beaucoup donné, beaucoup confié. Comme j'ai souffert de trouver dans vos écrits ce par quoi ils peuvent induire si aisément les autres en erreur. — Oh, réparez cela, pendant qu'il en est encore temps ! Priez, pour obtenir l'assistance d'en haut, et aussi vrai que Dieu existe, elle vous sera accordée ! — J'ai souvent pensé que je ne pourrais mourir en paix, si je n'avais pas épanché le fond de mon cœur à l'ami de ma jeunesse, — et je pense maintenant que je dormirai plus tranquille, quand sonnera ma dernière heure. — Ce ne sont pas seulement les années, mais d'indicibles douleurs qui ont rendu mes cheveux blancs comme neige, — mais jamais ma confiance en Dieu n'a fléchi, ni mon amour pour mon Sauveur. — A chaque coup qui m'était asséné, j'ai entendu une voix en moi qui proclamait : « Tout ce que fait le Seigneur est bien fait ». Le Dieu de ma jeunesse est aussi le Dieu de ma vieillesse. — Au temps où nous nous écrivions, j'étais une des créatures les plus heureuses de la terre ; comme j'étais riche alors ! Aimée des meilleurs parents, des frères les meilleurs, — plus tard l'épouse très aimée de l'homme de mon cœur, — la mère des plus beaux enfants. — Mais quelles épreuves m'échurent en partage — l'unique petit garçon né de moi, un enfant de quatre ans qui faisait la joie de ses parents et l'orgueil de sa mère, — je ne dis pas que je l'ai perdu, — car ce qui fut un gain pour lui, ne saurait être une perte pour mon cœur de mère, — il gagna le ciel et c'est à moi seule que la douleur échet en partage, de sorte que je pus rendre grâce à Dieu, au plus aigu de mes souffrances — puis je perdis mon époux bien-aimé — oh, ceci fut une douleur toute nouvelle et comparable à nulle autre — mes deux frères me restaient encore. Ah, mes deux frères splendides et si indiciblement aimés ! Une tempête emporta le plus jeune, et abattit l'aîné, qui était encore débordant de force et de jeunesse. — Ces deux pertes, survenues coup sur coup, firent de moi, pour la seconde fois, une orpheline. Et pourtant je rends grâce à Dieu — car je les retrouverai tous, — mes parents, mes frères, mes amis, mes enfants, et mon époux bien-aimé ! — Quelle joie ce serait pour moi d'emporter aussi la certitude de vous y connaître un jour, mon cher Goëthe ! — Je vous supplie encore une fois, — ne refusez pas ce bonheur à celle que vous appeliez jadis votre amie et votre sœur, — je prie pour vous, afin qu'il vous soit donné d'apprendre combien le Seigneur est miséricordieux, et combien sont heureux ceux qui mettent en lui leur confiance.

Je vous demande instamment de garder ceci entre nous, — répondez-vous à cette lettre? J'aimerais savoir ou vous êtes, ce que vous faites. Je passe presque tout mon temps, paisiblement, à la campagne — ma chère petite-fille, la fille de mon plus jeune fils, est auprès de moi, — elle a treize ans, — elle est mon amour et ma joie. Je vous tends bien amicalement la main. Votre souvenir ne s'est jamais effacé de ma mémoire, non plus que ma participation à tout ce qui vous touche; il en va de même, quant aux vœux que je forme pour votre bien. Beaucoup de choses m'ont affligée, — mais je prierai pour vous aussi longtemps que je serai en vie, — puissiez-vous unir bientôt votre prière à la mienne. Mon Rédempteur est aussi le vôtre, et vous ne trouverez chez aucun autre le salut et la béatitude. Pensez-vous encore à moi? Ecrivez quelques mots, je vous prie, à

AUGUSTA BERNSTORFF-STOLBERG.

Mon adresse est :
Bordesholm, par Hambourg.

Le 23 Crt. :

Vous m'avez demandé, dans une de vos lettres, après un long silence, de « renouer les fils anciens ». C'était là, disiez-vous, un travail proprement féminin. Les voici renoués. Oh, puissent-ils à présent se tisser jusque dans l'éternité! — Portez-vous bien, et ne vous méprenez pas sur mon intention, — que celle-ci, je vous en prie, reste tout à fait entre nous.

DERNIÈRE LETTRE DE GUTHE A AUGUSTA DE STOLBERG

C'est avec une joie singulièrement émue que j'ai tenu entre mes mains, en témoignage du souvenir fidèle, l'écriture de l'amie très chère que mon cœur connaît depuis les temps les plus éloignés, mais que mes yeux n'ont jamais vue; et pourtant j'hésite, indécis, ne sachant au juste que répondre. Permettez-moi de m'en tenir aux considérations générales, puisque les circonstances particulières nous sont réciproquement inconnues.

Vivre longtemps, c'est survivre à bien des choses, à des êtres aimés, haïs, indifférents, à des empires et à des capitales, même à des forêts et à des arbres que nous avons semés et plantés dans notre jeunesse. Nous survivons à nous-mêmes, et nous en gardons encore une gratitude profonde, même s'il ne nous reste plus que quelques-uns des dons du corps et de l'esprit. Nous acceptons sans amertume le caractère éphémère de la vie, car en ne voyant que l'éternité dans chaque instant qui passe, nous ne souffrons aucunement de la fuite du temps.

J'ai été loyal envers moi-même et envers les autres durant toute ma vie, et dans toutes mes actions terrestres j'ai fixé mon regard sur le but le plus haut; vous et les vôtres en avez fait de même. Continuons à agir ainsi aussi longtemps que luira le jour; d'autres à leur tour verront briller le soleil; ils grandiront à sa lumière, tandis que nous illuminerons une clarté plus pure.

Envisageons donc l'avenir sans anxiété. Il y a beaucoup de provinces dans le royaume de notre Père, et puisqu'il nous a préparé dès cette terre un séjour aussi enchanteur, nul doute qu'il ne sache, ailleurs aussi, prendre soin de nous deux. Peut-être ce qui nous a été refusé ici-bas nous sera-t-il enfin accordé: de nous voir face à face et de ne nous en aimer que plus profondément. Conservez ma mémoire avec une sereine fidélité.

J'avais écrit les lignes qui précèdent peu après l'arrivée de votre chère lettre, et pourtant je n'osais les envoyer, me souvenant d'avoir blessé autrefois, quoique involontairement, votre frère si vaillant et si noble par des déclarations semblables. Mais aujourd'hui où je reviens à la vie après une maladie mortelle, je veux

vous envoyer cette feuille pour vous mander sans retard que le Tout-Puissant m'accorde encore de contempler la belle lumière de son soleil; puisse le jour luire pour vous aussi amicalement que pour moi; puissiez-vous penser à moi avec affection et bienveillance, de même que je ne cesse de penser à ces temps où agissait encore ensemble ce qui devait plus tard se séparer.

Puisse tout se retrouver uni entre les bras aimants du Père!

Votre ami véritable,

G.

Weimar, le 17 avril 1823.

Le prince errant

Charles-Edouard, le dernier des Stuarts

LE FUGITIF (I)

Après bien des pérégrinations, Charles-Edouard et ses compagnons avaient fini par se réfugier à Long-Island qui, plutôt qu'une île, est une suite de petits îlots situés à l'Ouest de Skye. Il avait retrouvé le vieux Clanranald de Boisdale, un des chieftains qui l'avaient accueilli d'ailleurs assez froidement lors de son arrivée dans les Hébrides, et celui-ci avait indiqué comme refuge une vieille maison forestière située dans un endroit désert et écarté appelé Corradale. Il y avait fait apporter quelques provisions et beaucoup de bouteilles de whisky et de brandy, estimant que dans cette humide saison rien n'était plus nécessaire. Il n'était peut-être pas très prudent de s'arrêter sous un toit, mais le prince et ses compagnons étaient excédés de fatigue et ils en étaient arrivés au point de détresse que connaissent les aventuriers, où l'on se confie aveuglément à la destinée. Ce qu'il y a d'admirable dans les aventures montagnardes de Charles-Edouard, c'est que, malgré les trente mille livres que valait sa tête, tout le pays fut plus ou moins complice de sa fuite. Il était dangereux de le connaître, alors tout le monde l'ignorait. Lady Margaert Mac Donald, la propre femme de Sir Alexandre absent, ne tarda pas à apprendre la présence du prince, mais, jacobite ardente, elle éprouvait une espèce de remords à la pensée que son mari n'avait pas pris parti et, sans se compromettre par une dangereuse visite au fugitif, elle se mit à veiller secrètement sur lui. Or, Charles-Edouard était à peine installé à Corradale que des troupes anglaises se mirent à débarquer à Long-Island. Lady Margaret jugea indispensable d'en avertir son protégé. Elle lui dépêcha un de ses parents, Hugh Mac Donald de Belshair. Belshair s'attendait à voir un homme traqué, inquiet au moindre bruit. Il trouva Charles de fort belle humeur, et beaucoup plus ravi de rencontrer un visage ami qu'inquiet des nouvelles qu'on lui apportait. Le prince fit asseoir l'envoyé de Lady Margaret et, en bon Écossais au courant de la coutume, chargea son domestique Burke de leur apporter un pot de whisky. Pareil à tous les gentilshommes montagnards, Belshair était un solide buveur. Il fut ravi de trouver dans le prince un « véritable Highlander, parfaitement capable de lui tenir tête ». Sur ces entrefaites arriva Boisdale lui-même et Charles-Edouard chargea Burke de préparer aussitôt un bol de *luddy* (sorte de punch au whisky). « Jamais, raconta par la suite Belshair, je ne vis attaquer le bol avec plus de liberté et de franchise. » Le premier bol

(1) La première partie de cette étude a paru dans notre précédent numéro.

vidé, Burke en apporta un second, puis un troisième. Animé par d'aussi généreuses rasades, Belshair s'enhardit au point de demander tout à coup au prince s'il lui permettait de lui dire quelles étaient les objections que les Écossais faisaient à la restauration du roi Jacques.

— Pourquoi ne le permettrais-je pas à un loyal sujet comme vous? dit Charles.

— Eh bien! cher prince, répondit Belshair, c'est d'abord le gouvernement arbitraire, et ensuite le papisme.

— Pour le gouvernement arbitraire, dit Charles, ce n'est qu'un malentendu, une mauvaise interprétation du passé. Quant à ce que vous appelez le « papisme »... savez-vous, monsieur Mac Donald, à quelle religion appartiennent les princes d'Europe?

— A la religion des pays qu'ils gouvernent, je pense.

— C'est-à-dire, monsieur, qu'ils n'en ont que peu ou point du tout.

A ce moment Charles-Édouard était bien loin de Rome, du palais si dévot de la place des Saints-Apôtres et du lit de mort de sa mère qui lui avait fait jurer de ne jamais trahir la foi catholique pour aucune couronne de la terre. Il pensait à la façon de son aïeul Henri IV : « Paris valait bien une messe »; pour un Stuart la triple couronne valait bien une abjuration... Cette idée devait faire plus tard de singuliers progrès dans son esprit.

La conversation devenait de plus en plus libre.

— S'il vous arrivait de devenir roi, dit un des gentilshommes de Boisdale en hochant la tête, vous auriez vite fait de nous oublier.

Le prince sursauta.

— Sachez, messieurs, dit-il, que si jamais je me retrouve au palais de Saint-James, je réserverai une nuit pour revoir mes fidèles amis des Highlands, et que jamais pour eux le boi ne sera vide.

— Oui-dà, dit un autre des buveurs, un de mes ancêtres fut à sept batailles pour un des vôtres, et quand il se présenta à la Cour, il ne fut même pas reçu.

— Allons, dit Charles avec bonhomie, ne ravivez pas de vieilles plaies. Je n'étais pas là, n'est-ce pas?

On rit, et la cordiale beuverie se prolongea toute la nuit. De temps en temps, on entonnait en chœur un vieux chant gaélique, après quoi l'on vidait d'un trait les gobelets de corne.

— Et cela dura trois jours, raconta Belshair. Le prince nous tenait tête à tous, et c'est lui qui prenait soin de nous quand nous nous endormions. Il lui arrivait même de chanter le *De profundis* pour le repos de nos âmes de buveurs.

L'étrange scène!... Il n'est pas d'homme qui ne joue dans sa vie plusieurs personnages différents, mais comment reconnaîtrait-on dans ce joyeux compagnon le prince orgueilleux qui ne souffrait aucun conseil et dont la hauteur glaça tant de fois des sympathies qui s'offraient, le Stuart obstiné qui n'admettait d'autre volonté que la sienne?

Pendant ce temps-là, les patrouilles royales parcouraient le pays. On annonçait l'arrivée du fameux capitaine Scott, un des meilleurs et des plus cruels lieutenants du duc de Cumberland. Il fallait fuir. Accompagné d'O'Neil, de Donald Mac Leod et du jeune précepteur des enfants de Clanranald, nommé Mac Eachain, Charles s'embarqua pour une petite île absolument déserte où ils vécurent quelques jours de coquillages et de bouillie d'orge. Comme tout paraissait tranquille, ils revinrent ensuite à Corradale, mais ce fut pour apprendre que Boisdale venait d'être mis en prison. C'était le sort du malheureux prince de voir ainsi ses amis disparaître les uns après les autres. Que de fois ne lui était-il pas arrivé, quand il espérait trouver un abri, d'apprendre que celui qui le lui offrait avait été victime de son dévouement à la cause et qu'on venait de lui brûler sa maison!

Il ne songeait plus qu'à gagner l'île de Skye où il savait qu'en

ce moment il n'y avait pas de troupes anglaises et très peu de milices d'ailleurs peu zélées; la situation changeait de jour en jour. Mais comment y arriver? Tous les ports étaient gardés, les moindres criques surveillées par les ennemis. Mac Eachain, qui connaissait tous les sentiers du pays, conduisit Charles dans un lieu solitaire près des ruines d'Ormaclade, où le vieux Donald Mac Leod le quitta en pleurant et où ils demeurèrent encore quelques jours, vivant de leur maigre provision d'orge, se cachant durant la journée dans les fourrés, couchant la nuit sous la voile de leur bateau, unique abri contre la pluie qui ne cessait de tomber. C'est dans cette détresse que parut Flora Mac Donald...

* * *

Flora Mac Donald est une des héroïnes populaires de l'Écosse. On lui a élevé sur la terrasse du château d'Inverness une statue de bronze de ce style romantique et « moyenâgeux » que Walter Scott a imposé à son pays, et un moment à l'Europe entière. On assure que le romancier a songé à elle quand il a créé quelques-unes des figures féminines les plus célèbres de son œuvre : Flora Mac Ivor (*Waverley*), Diana Vernon (*Rob Roy*). C'est fort possible; Walter Scott qui, vers la fin de sa vie, devint un écrivain très officiel, avait eu dans sa jeunesse des sympathies jacobites; mais la vraie Flora n'a rien de cette grâce un peu conventionnelle des héroïnes scottiennes. « Elle était aussi remarquable, dit le bon Amédée Pichot, par sa beauté que par sa modestie, sa sagesse et la bonté de son cœur. » On en a fait une figure de keepsake, mais nous avons d'elle des portraits contemporains où elle apparaît comme une bonne Écossaise aux traits un peu osseux, aux yeux clairs, avec cette expression d'énergie tranquille que l'on voit aux femmes de ce rude pays. Toujours est-il qu'elle n'a pas cherché le rôle où sa destinée la poussa, mais elle l'accepta avec un courage où il entre peut-être plus de bon sens que de romantisme; dans cette folle aventure, Flora Mac Donald apparaît comme une image héroïque de l'humble raison...

Elle était la fille d'un certain Mac Donald de Milton, dans l'île de South Uist. Mais sa mère s'était remariée avec Mac Donald d'Armadale, dans l'île de Skye, où Flora vivait généralement. Toutefois, ses relations de parenté l'amenaient souvent soit à Milton dans l'île de South Uist, soit à Ormaclade chez les Clanranald où elle se trouvait en ce moment. O'Neil l'y avait vue et il avait été frappé, dit-on, de l'intérêt qu'elle prenait aux aventures du prince. Il la rencontra un jour de détresse, à la nuit tombante, dans les environs des ruines de l'ancien château où les fugitifs se cachaient. Il lui demanda si elle ne savait pas si une compagnie de milice n'allait pas passer par là le lendemain.

— Non pas demain, répondit-elle, mais après-demain.

O'Neil soupira. Où aller? pensait-il.

Brusquement il se décida :

— J'ai un ami qui désire vous voir, dit-il.

— Le prince? fit-elle en le regardant dans les yeux.

— Oui.

Flora, après un peu d'hésitation, consentit à suivre l'officier irlandais qui la conduisit à la cachette où Charles-Édouard attendait, résigné à tout. Quand elle vit le jeune prince ainsi démuné, son cœur s'émut à se rompre, raconta-t-elle plus tard. Il se leva et, lui tendant la main, sourit avec cette grâce souveraine à laquelle, paraît-il, aucune femme ne résistait. « Ce sourire, dit un des derniers historiens de Charles-Édouard, M. Donald Barr Chidsey, emporta la décision. Elle promit de faire tout ce qui était en son pouvoir pour conduire le prince à Skye. »

Elle s'avisa d'un stratagème bien féminin et extrêmement ingénieux. Elle savait que c'était son beau-père qui commandait une des compagnies de milice qui battaient le pays. Elle s'arrangea

pour se faire arrêter ainsi que le jeune précepteur MacEachain par des hommes qui ne la connaissaient pas. Elle le prit de très haut, exigea d'être conduite immédiatement devant le capitaine qui, naturellement, s'empressa de la faire mettre en liberté, non sans lui demander pourquoi elle se promenait ainsi par les chemins en un pareil moment. Elle lui répondit que, craignant d'abuser de l'hospitalité des Clanranald, elle avait voulu retourner chez sa mère à Skye sous la conduite du jeune précepteur de ses hôtes, et que, puisqu'elle voyait à quel point les routes étaient surveillées, elle prenait la liberté de lui demander un passeport pour elle, son compagnon, M. Mac Eachain, et pour une servante irlandaise nommée Betty Burke qu'elle avait engagée pour sa mère comme fileuse. Le capitaine Mac Donald d'Arnadale donna le passeport sans difficulté. Flora eut de la peine à dissimuler sa joie. Elle tenait le moyen de faire échapper le prince sous le nom et les habits de la servante imaginaire Betty Burke.

Mais il fallait se procurer un bateau, des rameurs, ainsi que l'accoutrement de la fausse Betty. Tandis que, pour trouver tout cela, la vaillante femme courait les environs, Mac Eachain allait retrouver le prince toujours caché dans les fourrés sous la pluie qui ne cessait de tomber. Le rendez-vous avait été fixé dans un hameau solitaire appelé Rossinich. Ce fut encore un terrible voyage. Il fallait traverser un loch dont tous les gués étaient gardés. En se faisant passer pour d'obscurs fugitifs de Culloden, ils obtinrent que trois pêcheurs les fissent traverser dans leur canot dans la partie la plus large du loch qui n'était pas surveillée. Charles épuisé défaillait de fatigue et de faim. On le transporta dans une maison de berger où on put lui donner un peu de poisson séché et du pain noir. Enfin on arriva en vue de Rossinich, mais nos trois fugitifs n'osèrent y entrer en plein jour. Ils attendirent la nuit tombante couchés dans la bruyère sous la pluie continuelle, et purent enfin se glisser dans une maison amie, celle d'un Clanranald. O'Neil partit immédiatement pour avertir Flora Mac Donald, mais la journée qui suivit fut encore pleine d'alarmes. Une troupe de miliciens vint visiter la maison. Charles se cacha dans la hutte de la vachère, puis, ne s'y trouvant pas en sûreté, il se tapit sous une roche où la pauvre servante allait de temps en temps le trouver pour lui porter un peu de lait et l'avertir de ce qui se passait dans la maison. Il eût suffi à cette fille de dire un mot pour devenir le parti le plus riche du pays; car trente mille livres étaient à cette époque une somme énorme. L'idée ne lui en vint même pas. Elle méritait de figurer dans la légende du prince fugitif à côté de Flora Mac Donald, mais l'histoire n'a pas retenu son nom...

Enfin les miliciens se décidèrent à chercher ailleurs, et Flora arriva avec Lady Clanranald et les deux enfants. Les deux femmes étaient émues aux larmes en voyant à quel état de misère se trouvait réduit le prince dont les vêtements étaient en lambeaux.

Il fallait se hâter sous l'impulsion du capitaine Scott, les patrouilles redoublaient de zèle dans leurs perquisitions. Charles revêtit la robe de toile imprimée, le caraco, le capuchon qui composait l'accoutrement de Betty Burke. « N'ai-je pas tout à fait l'air d'une servante irlandaise? » dit-il.

A la vérité il s'en fallait de beaucoup. Charles était grand, musclé, large d'épaules, et les jambes fort longues. Son allure n'avait rien de féminin, mais les Irlandaises passaient en Écosse pour être particulièrement hommases. Après avoir pris congé de Lady Clanranald, Flora Mac Donald, O'Neil et le prince gagnèrent la rive dès que l'obscurité fut tombée. Le passeport ne portait que trois noms : ceux de Flora, de Mac Eachain et de la servante Betty Burke. Il fallut se séparer d'O'Neil. C'est en pleurant qu'il dit adieu à Charles-Édouard. Il demeura longtemps sur la grève, l'oreille aux aguets, regardant le bateau s'éloigner à force de rames. Il fut arrêté quelques jours après, mais il portait sur lui une manière de sauf-conduit : sa commission d'officier au

service de la France. Réclamé par le marquis d'Éguilles, il fut considéré comme prisonnier de guerre.

La traversée fut fort difficile. A peine était-on sorti du firth qu'une véritable tempête s'éleva, poussant les fugitifs vers la pointe méridionale de l'île de Skye qui n'était point sûre. En effet, au jour levant, ils aperçurent sur la rive un peloton de soldats. On leur cria d'aborder. Malgré leur passeport, ils préférèrent prendre le large, ce que voyant les soldats leur envoyèrent une décharge de mousqueterie. Personne ne fut atteint. Charles avait exigé que Flora Mac Donald se couchât dans le fond du bateau. Elle avait répondu qu'une Mac Donald ne se mettait jamais à l'abri quand son prince était exposé. Finalement ils s'étaient étendus côte à côte. Joli trait de chevalier galant qui ajoute une image de plus à l'iconographie romantique de Charles-Édouard.

Le temps s'étant mis au beau, on aborda sans encombre au Nord de Skye, non loin de Moskat-House, le château de Sir Alexandre Mac Donald qui se trouvait alors, Flora le savait, auprès du duc de Cumberland. La vaillante fille était sûre de Lady Margaret et avait résolu de se confier à elle. Laisant la pseudo Betty Burke cachée près du rivage, elle gagna le château avec Mac Eachain.

Elle trouva Moskat-House pleine d'animation. Les officiers anglais chargés d'occuper le pays y avaient élu domicile et, en l'absence de son mari, Lady Margaret faisait avec une grâce hautaine les honneurs du logis. Flora se présenta chez elle le plus naturellement du monde en parente et en amie, donna complaisamment des nouvelles de ce qui se passait sur le continent, puis, prenant sa cousine à part, l'avertit de l'arrivée du prince à Skye.

On sait que Lady Mac Donald avait souffert de ce que son mari n'eût pas pris parti pour la « bonne cause »; elle se donna tout entière au salut de Charles-Édouard.

Les deux femmes tinrent rapidement conseil. L'île en ce moment était à peu de chose près aussi dangereuse que le continent; il fallait faire passer le fugitif à l'île Raasey, toute proche, et à peu près déserte. Mais auparavant il fallait lui trouver une retraite provisoire. Tandis que Flora continuait d'amuser les officiers, Lady Margaret faisait venir un de ses parents, Mac Donald de Kingsburgh, qui lui servait souvent de messager. Dévoué à sa maîtresse et ardent jacobite, Kingsburgh consentit sans peine à recevoir le proscrit. Flora lui donna le mot de passe, et Kingsburgh se mit à la recherche de la fausse Betty Burke.

Il la trouva marchant de long en large le long du rivage en faisant tourner un bâton de l'air le moins féminin du monde. S'étant fait reconnaître, il salua son prince avec respect, et s'offrit à le conduire chez lui. Chemin faisant, ils rencontrèrent Flora accompagnée d'une autre dame de sa famille et de quelques domestiques. En apercevant Kingsburgh et la fausse Betty, la dame qui n'était pas dans le secret s'écria :

— Voilà un homme habillé en femme, à moins que ce ne soit une Irlandaise.

— C'est une Irlandaise, en effet, une servante que j'attends, dit simplement Miss Mac Donald, et, prenant les devants, elle s'élança vers le prince pour l'engager à plus de prudence.

La nuit était tombée quand on arriva à Kingsburgh-House. Toute la famille était couchée. Kingsburgh alla réveiller sa femme :

— Serait-ce un proscrit que vous m'amenez? demanda-t-elle.

— C'est le prince lui-même.

— En ce cas nous sommes perdus.

La pauvre femme savait avec quelle sévérité on avait traité des gens simplement suspects d'avoir caché le vaincu de Culloden.

— Ce serait notre honneur de donner nos biens et notre liberté pour une pareille cause, répondit Kingsburgh. Allez préparer le souper de Son Altesse Royale.

La bonne femme se lamentait. Elle n'avait à la maison que des

œufs et du lard, rien qui ne fût digne d'un fils de roi. Jamais elle n'oserait paraître devant lui. » Si vous saviez comment vit le prince depuis des semaines, vous comprendriez que les œufs et le lard que vous allez lui donner seront un vrai régal », répondit son mari.

On se mit à table. Bien que ses vêtements fussent véritablement en loques, le prince offrit la main aux deux dames de son air le plus royal, faisant asseoir Flora Mac Donald à sa droite, et Lady Kinsburgh à sa gauche. Il mangea du meilleur appétit, raconta ses aventures avec gaieté, et même avec une sorte d'humour écossais qu'il devait aux étranges gens qu'il avait fréquentés depuis la fatale journée de Culloden, à moins qu'il ne l'eût retrouvé dans les fonds obscurs de son inconscient. Et quand, selon la coutume du pays, les dames se furent retirées, il resta encore de longues heures avec Kingsburgh à vider des bols de *luddy* et à fumer des pipes. Cette vie d'aventures semblait lui convenir à merveille...

* * *

Il n'en était pas encore au bout. Ayant passé sans trop de difficulté dans l'île de Raasey, il y vécut quelque temps avec un certain Malcom Mac Leod qui lui montra le même dévouement que les autres braves gens qui l'avaient aidé, caché, sauvé depuis Culloden. Il revint encore à Skye pour faire ses adieux au brave Kingsburgh, et revit Flora Mac Donald dans une auberge de Portree qui existe encore et où, lui baisant la main, il lui remit un petit portrait de lui qui ne l'avait pas quitté. Ce fut la seule récompense de l'admirable fille... Elle ne revit jamais le prince qu'elle avait sauvé, mais cette minute de l'auberge de Portree où il lui baisa la main fut l'instant capital de sa vie. Elle est demeurée, pour la légende et pour l'histoire, l'image de la fidélité écossaise.

Quant à Charles-Édouard, il reprit sa vie de tribulations. Pendant des semaines et des semaines, il avait erré d'île en île; il allait maintenant errer de caverne en caverne... Il changeait sans cesse de compagnons. Ses fidèles Highlanders se repassaient les uns aux autres l'honneur et le péril de lui servir de guides et de gardes du corps. Pendant quelque temps, ce furent les Mac Kinnon qui se chargèrent de sa sécurité; puis ce fut Mac Donald de Borodale; puis Mac Donald de Glenaladale. Bien souvent il lui arriva de passer à quelques pas des soldats qui le cherchaient, mais, avec son plaid mal raccommodé et roulé comme celui d'un simple « homme de clan », il passait inaperçu. Et jamais, malgré la somme énorme promise par le duc de Cumberland, personne ne tenta de le trahir. On raconte par toute la Grande-Bretagne quantité d'anecdotes sur la cupidité des Écossais: l'histoire de Charles-Édouard suffit à les démentir.

Les côtes étaient si bien gardées que, pendant des semaines, Charles et son compagnon durent se réfugier dans les montagnes de l'intérieur. Ils n'avaient plus de huttes pour s'abriter et devaient souvent se contenter de passer la nuit dans des cavernes. Celle où ils se réfugièrent pendant quelques jours dans le défilé sauvage de Glenmoriston était si étroite qu'on pouvait difficilement s'y étendre. Glenaladale, non loin de là, finit par en découvrir une autre qui lui sembla beaucoup plus confortable. Malheureusement elle lui parut habitée. Il y trouva en effet sept voleurs occupés à faire rôtir un mouton dérobé.

— Je suis du clan Ranald, dit Glenaladale. Je fuis les habits rouges avec un ami proscrit comme moi-même. Voulez-vous nous donner l'hospitalité?

— Que Clanranald et ses amis soient les bienvenus, dit l'homme qui paraissait être le chef de la bande. Glenaladale alla chercher Charles-Édouard et l'on s'assit sur des pierres pour manger le mouton que ces hommes venaient de dépecer.

Malgré son déguisement, ses haillons, sa barbe rarement faite, il y avait en Charles-Édouard quelque chose qui sentait l'étranger et l'homme de distinction. Les voleurs le virent tout de suite et le regardèrent avec une certaine défiance, mais l'un d'eux, mettant la main familièrement sur l'épaule du prince, lui dit en clignant de l'œil: « Te voilà donc, Dougal Maccalony. Je suis heureux de te revoir! » Charles comprit que cet homme voulait le servir et consentit de bonne grâce à passer pour l'honnête voleur de bestiaux Maccalony. L'outlaw, en effet, avait reconnu le prince. Au reste, au bout de quelques jours de vie commune, tous savaient à quoi s'en tenir, mais, loin de songer à livrer la tête du proscrit, ils ne demandaient qu'à le servir. L'un d'eux se chargea d'un message pour les Cameron à qui Charles demanda asile. Cameron de Cluny et le docteur Cameron, frère de Lochiel, vinrent à sa rencontre, mais, au moment de quitter la caverne, deux des brigands, un certain Chisholm et un certain Peter Grant, demandèrent comme une faveur de l'accompagner dans sa fuite. Jamais il n'eut de guides plus habiles et plus fidèles. Jamais, grâce à eux, il ne manqua désormais ni de vivres ni de whisky. Ils trouvèrent même le moyen de lui procurer du linge et de lui renouveler sa garde-robe en s'emparant des bagages d'un officier anglais. Grant surtout veillait sur son prince avec un soin jaloux. « Je ne suis qu'un larron, disait-il, mais Notre-Seigneur aussi a trouvé sur le Golgotha un bon larron pour le consoler. » Pendant des semaines encore la petite troupe erra de retraite en retraite. Son dernier asile fut une sorte de caverne aérienne, de refuge inaccessible, suspendu au-dessus d'un abîme, et qu'on appelait la cage. En profitant d'une étrange disposition des rochers et d'un arbre qui y avait pris racine, on avait aménagé là une sorte d'observatoire et de refuge où trois ou quatre hommes pouvaient se cacher tout en découvrant autour d'eux un immense pan de pays. Charles y vécut une dizaine de jours en jouant aux cartes et en fumant des pipes avec ses étranges compagnons. Enfin, le 13 septembre, Glenaladale, qui était allé à la découverte, revint avec d'heureuses nouvelles. Deux vaisseaux français, le *Prince de Conty* et l'*Heureux* avaient jeté l'ancre dans la baie de Lochnaunagh (1). La route était libre...

Avant de s'embarquer, Charles-Édouard fit donner avis à ceux de ses compagnons d'infortune qu'il croyait disposés à le suivre sur le continent. Une centaine d'entre eux répondirent à son appel dont Lochiel, John Roy, Barrisdale, Lochgarry. Parmi ceux qui, aux misères de l'exil, préféraient les hasards de leur vie de proscrits, beaucoup vinrent néanmoins au rendez-vous. Les adieux furent pathétiques. Le prince promit à ceux qui restaient sur le rivage de revenir un jour avec une armée pour délivrer l'Écosse. Tirant son épée et la brandissant vers le ciel il cria: « Vive le roi Jacques! » Des centaines de voix lui répondirent, puis il monta dans le canot qui devait le conduire à bord de l'*Heureux*. L'*Heureux*! Il ne put s'empêcher de sourire en pensant à ce nom de navire...

On mit à la voile. Longtemps il demeura accoudé à la proue du vaisseau, regardant s'éloigner ces montagnes verdoyantes et cette côte embrumée où il avait abordé plein d'espérance quatorze mois auparavant. Il était si absorbé que Lochiel et ses compagnons n'osaient lui adresser la parole. L'un d'eux assura qu'il avait vu couler des larmes le long de ses joues basanées. Sur la rive un petit groupe suivait des yeux les voiles jusqu'au moment où elles disparurent dans le brouillard du côté de l'île de Muck. C'étaient de pauvres gentilshommes ruinés et désormais sans abri, de

(1) C'étaient deux navires corsaires de Saint-Malo, appartenant à un certain M. Butler. Sur les instances d'O'Brien et de Walsh, l'armateur pressa leur départ. Alors qu'ils ne devaient lever l'ancre qu'au commencement de septembre, ils se trouvèrent prêts à appareiller le 13 août. L'*Heureux* était un vaisseau de trente-quatre canons, le *Prince de Conty* de trente canons. Le chef de l'expédition était le capitaine Dufresne-Marion, de Saint-Malo. (Voir les Appendices, p. 500.)

pauvres montagnards proscrits, et parmi les plus ruinés n'étaient certes pas les sept voleurs de Glenmoriston.

* * *

Ici finit l'épopée écossaise de Charles-Édouard; ici finit l'histoire d'Écosse, écrit un des biographes du prince, puisque désormais elle allait se confondre avec l'histoire d'Angleterre; ici finit le prodigieux roman d'aventures du dernier des Stuarts; ici commence le douloureux et lamentable roman de l'exil. Mais, avant de le commencer, ne convient-il pas, à la façon des romanciers d'autrefois, de fixer le lecteur sur le sort de ceux qui jouèrent un rôle dans la grande aventure?

Flora Mac Donald, aussitôt après le départ du prince, s'était retirée chez sa mère. Elle y fut arrêtée quelques jours après et conduite à bord d'un vaisseau royal où elle eut à subir l'interrogatoire du capitaine Fergusson, l'un des plus cruels lieutenants du duc de Cumberland. Heureusement le général Campbell la prit sous sa protection et la traita avec quelques égards. Elle n'en demeura pas moins prisonnière à bord de plusieurs navires de guerre pendant quatre mois, après quoi elle fut transférée à Londres. Le prince Frédéric voulut la voir.

— Comment avez-vous osé désobéir à votre souverain et donner asile à un rebelle? lui demanda-t-il.

— J'ai obéi aux lois de l'humanité, répondit-elle. Si Votre Altesse Royale ou tout autre membre de votre famille s'était trouvé dans la même infortune, je crois que j'aurais fait la même chose pour les secourir.

Cette adroite réponse mit fin à l'entretien. Il était bien difficile de mettre en jugement la malheureuse jeune fille. Même à Londres, l'opinion lui était favorable. On finit par lui rendre la liberté. Une grande dame jacobite, Lady Primerose, voulut lui donner asile, et elle demeura chez elle jusqu'au moment où elle fut autorisée à regagner l'Écosse. Elle était fort à la mode. Tout le monde voulait la voir, mais elle ne sortait pas de l'hôtel de son hôtesse où on allait lui rendre visite. Elle retourna dans l'île de Skye sous la conduite du vieux Donald Mac Leod qui, lui aussi, avait été emprisonné à Londres et que son obscurité sauva. Elle épousa peu après le fils de Mac Donald de Kingsburgh, avec qui elle émigra en Amérique. Elle revint au moment de la guerre de l'Indépendance, se fixa à Portree où elle vécut jusqu'à un âge avancé, objet d'une sorte de culte. Symbole de fidélité écossaise, elle faisait déjà figure d'héroïne nationale.

Des deux aimables brigands qui servirent de gardes à Charles-Édouard, l'un, Peter Grant, fut pendu à Inverness pour avoir volé une vache. Il avait été condamné par un juge sans imagination qui s'était refusé à reconnaître en lui le bon larron de l'Évangile. L'autre, Hugh Chishold, vécut jusqu'en 1812. C'était alors un des personnages populaires d'Édimbourg. Les familles jacobites lui faisaient une petite pension qu'il recevait fièrement, à la manière d'un tribut. Walter Scott, qui l'avait connu dans son enfance, raconte qu'il refusait de recevoir quoi que ce soit de la main droite parce que c'était celle que le prince avait serrée en lui disant adieu.

L'honnête domestique Édouard Burke, qui a laissé un si curieux mémoire sur la fuite de Charles-Édouard, vécut également de longs jours; il exerçait dans la Cannongate l'humble profession de commissionnaire. Sullivan, qui n'avait pu joindre le prince pour s'embarquer avec lui, fut assez heureux pour être recueilli par un navire français qui put mouiller sur les côtes occidentales de l'Écosse peu après le départ de l'*Heureux*. O'Neil, comme on l'a vu, fut arrêté, mais réclamé comme officier français par le marquis d'Éguilles; traité en prisonnier de guerre, il fut libéré à la paix et reprit du service en France. La plupart des compa-

gnons de Charles-Édouard firent de même et reçurent des commissions en rapport avec leur rang. Ceux qui étaient trop âgés furent inscrits sur la feuille des pensions. Des jacobites anglais, écossais, irlandais vécurent ainsi aux frais du Trésor français jusqu'à la fin de la monarchie. Pour ce qui est de lord George Murray, le prince persista jusqu'au bout dans ses préventions, malgré la trahison avérée de Murray de Broughton, le principal artisan de leur dissentiment. Lord George avait trop d'orgueil pour se défendre. Il cessa de correspondre avec le prince et ses amis. Ayant eu le bonheur de s'embarquer secrètement, il gagna la Hollande où il vécut dans la retraite et la gêne jusqu'en 1760. Cet homme froid et méthodique avait gâché sa vie pour la plus chimérique des causes. Il ne s'en plaignit jamais...

LOUIS DUMONT-WILDEN.

VIENT DE PARAÎTRE

VILLON

par Fernand DESONAY
professeur à l'Université de Liège.

Les lecteurs de *La revue catholique des idées et des faits* ont eu la primeur de l'avant-propos de cet ouvrage (*Défense de l'histoire*) et d'un extrait du chapitre II (*Le cléricalisme de Villon*).

Le volume fait partie de la « Bibliothèque scientifique belge » (n° 18). Il est en vente en librairie au prix de 18 francs. On peut aussi s'adresser directement chez l'éditeur G. Thone, rue de la Commune, 15, Liège (contre remboursement de 19 fr. 60 ou par versement de 19 fr. au C. C. P. n° 16903).

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

TÉLÉPHONE 12.76.93

47, RUE DUCALE, 47,
BRUXELLES

POUR PRENDRE UN REPAS
AVEC TRANQUILITÉ ET
CONFORT À UN PRIX
MODÉRÉ ————
ON S'ARRÊTE AU ..

SALON
DE
THE

de la Chocolaterie

Meyers

151 RUE NEUVE ■ PRES DE LA GARE DU NORD
À BRUXELLES